



**HAL**  
open science

# Le peuplement des campagnes d'Auvergne à l'époque romaine

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Le peuplement des campagnes d'Auvergne à l'époque romaine. Daniel Martin. L'identité de l'Auvergne (Auvergne, Bourbonnais, Velay). Mythe ou réalité historique? Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours, Créer, pp.83-112, 2002, 2-909797-70-8. halshs-01835288

**HAL Id: halshs-01835288**

**<https://shs.hal.science/halshs-01835288>**

Submitted on 16 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

sous la direction de  
Daniel Martin

# L'identité de l'Auvergne

(Auvergne - Bourbonnais - Velay)

mythe ou  
réalité historique

Essai sur une histoire de l'Auvergne  
des origines à nos jours



CRÉER



L'identité de l'Auvergne

## Remerciements

*Au Centre d'histoire "Espaces et cultures", centre de recherches de l'université Blaise Pascal, qui a mis à notre disposition ses moyens sans lesquels la longue collaboration d'une nombreuse équipe d'enseignants chercheurs eût été compromise.*

*Au quotidien "la Montagne" qui a bien voulu coopérer à une enquête sur l'image identitaire de l'Auvergne.*

Ouvrage publié avec l'aide de  
la Région Auvergne

*Sous la direction de Daniel MARTIN*

# **L'identité de l'Auvergne**

**mythe ou réalité historique**

Essai sur une histoire de l'Auvergne  
des origines à nos jours



**CRÉER**

## Présentation de l'équipe d'auteurs \*

Direction et coordination : Daniel MARTIN

Christelle BALLUT, *chercheur au CNRS, u.m.r. 6042, (Ch. B) \*\**

Mathias BERNARD, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (M. B.)*

Pierre BONNAUD, *professeur honoraire de l'Université Blaise Pascal-Clermont II (P. B.)*

Eric BORDESSOULE, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (E. B.)*

Philippe BOURDIN, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (Ph. B.)*

Anne COURTILLÉ, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (A. C.)*

Marie-France CUSSINET, *docteur en histoire de l'art (M.-F. C.)*

Bernard DOMPNIER, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (B. D.)*

Jean-Luc FRAY, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (J.-L. F.)*

Stéphane GOMIS, *doctorant à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (S. G.)*

Claude GRIMMER, *maître de conférences à l'Université d'Auvergne-Clermont I (C. G.)*

Jacqueline LALOUETTE, *professeur à l'Université de Paris-Villetaneuse (J. L.)*

Daniel MARTIN, *maître de conférences honoraire de l'Université Blaise Pascal-Clermont II (D. M.)*

Pierre MAZATAUD, *géographe (P. M.)*

Yves MICHELIN, *maître de conférences, département agriculture et espace à l'ENITA (Y. M.)*

Pierre-Yves MILCENT, *maître de conférences à l'Université de Toulouse, UMR 126.6 du CNRS (P.-Y. M)*

Antoine PAILLET, *professeur d'ethnographie française à l'école du Louvre, directeur des Musées Bourbonnais (A. P.)*

Bruno PHALIP, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (B. P.)*

Annie REGOND, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (A. R.)*

Frédéric SURMELY, *préhistorien, conservateur du patrimoine au Service régional de l'archéologie d'Auvergne (F. S.)*

Frédéric TRÉMENT, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal (F. T.)*

Ont aussi fourni une contribution \*\*: :

Philippe BET, Markus BRAUER, Ulysse CABEZUELO, Nicolas CHABROL, John COLLIS, Jacques CORROCHER, Alain FERDIÈRE, Vincent GUICHARD reprises en synthèse par Frédéric TRÉMENT, Sophie HETTIGER, David LALLEMAND, Laurent LAMOINE, Sophie LIEGEARD, Christine MENNESSIER-JOUANNET, Pascale QUINCY-LEFEBVRE.

\* - Les initiales des auteurs figurent en fin de chaque participation ou en sous-titre d'encadré.

\*\* - Les noms figurent en sous-titre d'encadré.

## AVANT-PROPOS

Alors que la question des identités défraye jour après jour la chronique contemporaine, certaines de celles-ci peuvent apparaître comme des sortes de substrats monolithiques sur l'existence desquels nul doute ne saurait exister et sans qui un espace donné ne pourrait clairement se définir et posséder une existence propre. L'Auvergne et les Auvergnats nous ont paru entrer dans cette catégorie. Encore faudrait-il s'entendre sur le terme d'identité que nous pourrions définir comme recouvrant tout ce qui peut donner une cohérence à un espace et étayer un sentiment d'appartenance à un groupe humain, espace pouvant d'ailleurs se contracter ou se dilater selon la conjoncture politique ou guerrière, économique, administrative ou culturelle. Mais cet espace ainsi fluctuant, façonné par les hommes, pouvant aller jusqu'à disparaître (pensons aux diasporas) contribue lui-même, en une dialectique complexe, à modeler ses occupants. Or, cette identité apparemment objective et intrinsèque n'existe que par la conscience que l'on a d'elle, de l'intérieur du groupe et/ou de l'extérieur. L'identité est à la fois différence et ressemblance.

Le présent essai, traitant de l'identité de l'Auvergne et... des Auvergnats, résulte de la réflexion, sur une même problématique, d'un groupe d'universitaires, archéologues, historiens, historiens de l'art, géographes, linguistes. Il s'agissait de découvrir et de présenter ce que recouvrent ces vocables, non seulement au début du troisième millénaire mais aussi dans les temps révolus, en se gardant de tout anachronisme qui aurait projeté sur le passé nos actuels concepts et valeurs.

Qu'est-ce que l'Auvergne ? Les Auvergnats existent-ils ? Ont-ils jamais existé ? Y eut-il des permanences ? Les paysages eux-mêmes changèrent dans leur morphologie, leur couverture végétale, dans l'emprise humaine qu'ils supportèrent. Ils changèrent aussi par le regard que l'on porta sur eux. Où l'un voyait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « un escarpement presque perpendiculaire », l'autre pouvait vanter, un siècle plus tard « l'harmonieuse majesté » des monts d'Auvergne. Quelle continuité, à part l'appellation, de la peuplade des arvernes d'il y a 2300 ans à la « Région Auvergne » [région « arverne »] d'aujourd'hui ? La gageure est forte, à la mesure de l'intérêt que la problématique éveilla. Y eut-il jamais une réalité « auvergnate » à part celle de ces volcans que l'on ne découvrit d'ailleurs comme tels que tardivement et qui déstructurent plus qu'ils n'identifient l'espace et la Région Auvergne d'aujourd'hui ? La conquête royale, les administrations d'ancien régime, révolu-

tionnaire et contemporaine, l'organisation ecclésiastique, les pratiques culturelles, donnèrent-elles une cohérence à l'espace, au groupe humain qui l'occupa, l'occupe encore, jusqu'à développer ce sentiment d'appartenance indispensable à l'existence d'une identité? Est-on en présence d'un isolat ou d'un carrefour d'influences largement ouvert sur l'extérieur tant en termes de flux que de reflux? Autant de questions, parmi beaucoup d'autres, auxquelles les auteurs de cet essai se sont affrontés, sans jamais prétendre à l'exhaustivité mais en s'efforçant de marquer le point actuel des connaissances scientifiques issues de la recherche la plus récente.

Autant dire que l'on ne trouvera ici ni un manuel ni un cours sur l'histoire d'Auvergne mais un ouvrage aux multiples entrées, qui peut se prendre dans le désordre et aimerait alimenter une réflexion sur la réalité perçue ou montrée d'une entité historique réelle et imaginaire à la fois. La variété des auteurs ainsi que les avancées plus ou moins marquées de la recherche selon les thèmes et les périodes pourront expliquer l'existence de relatifs déséquilibres, clairement assumés, et peut-être de quelques développements iconoclastes.

Le choix d'une approche thématique a permis d'aborder la problématique sous trois angles différents mais convergents: il a fallu cadrer les espaces en prenant en compte la mobilité des paysages ainsi que la progressivité et la variété de leur occupation; le second thème ouvre sur les rapports de pouvoirs et les influences susceptibles d'organiser les groupes sociaux et de propager une conscience identitaire; le troisième thème enfin, en introduisant dans le domaine culturel et celui des images ou archétypes, devrait permettre de mettre en valeur l'« exception auvergnate » si exception auvergnate il y a.

Quant au cadre géographique retenu, force est de lui reconnaître un certain arbitraire, mais pas plus grand que celui qui a présidé au regroupement des quatre départements constituant la « Région Auvergne » qui aurait aussi bien pu se dénommer Bourbonnais! Les ducs de Bourbon n'avaient-ils pas réuni sous leur autorité un espace proche de celui de l'actuelle région administrative? Quoi qu'il en soit l'Auvergne d'aujourd'hui est bien constituée des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme qui forment, à ce titre, le champ de l'investigation.

*D. M.*



# Le peuplement des campagnes d'Auvergne à l'époque romaine

## UNE DIFFICILE SYNTHÈSE

La synthèse publiée par G. FOURNIER dans la *Revue d'Auvergne* en 1959 sur « le peuplement de la Basse Auvergne à l'époque gallo-romaine » témoignait d'un contraste presque caricatural entre l'avancée des connaissances sur cette période et l'ampleur des lacunes sur celle qui précède<sup>21</sup>. Par un singulier effet de balancier propre non seulement à la recherche historique et archéologique en Auvergne mais plus largement à l'historiographie française, la situation est aujourd'hui inversée. L'intérêt renouvelé des protohistoriens pour la région depuis la fin des années soixante, leur activité intensifiée depuis le début des années quatre-vingt-dix, ont relégué l'Antiquité au rang de « parent pauvre » de l'histoire de l'Auvergne. L'absence de toute synthèse sur la romanisation dans le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré au département du Puy-de-Dôme est emblématique d'une situation qu'il faut imputer à la fois à l'évolution de l'archéologie régionale, aux spécialités des chercheurs impliqués dans celle-ci, et peut-être aussi à des motifs idéologiques<sup>22</sup>. De plus en plus préventive et patrimoniale, l'archéologie est en effet devenue de plus en plus urbaine au cours des dix dernières années, du fait d'une application plus efficace de la législation dans les secteurs archéologiquement sensibles. Notre connaissance des villes romaines d'Auvergne en a profité, en particulier celle du chef-lieu de cité Augustonemetum. Dans le même temps, la recherche programmée s'est focalisée sur des périodes plus anciennes (préhistoire, protohistoire). Enfin, on s'intéresse peut-être traditionnellement davantage en Auvergne au Gaulois qu'au Gallo-Romain. Pour ces différentes raisons, des pans entiers de l'archéologie rurale antique restent aujourd'hui dans l'ombre portée par la synthèse pionnière de G. FOURNIER<sup>23</sup>.

Faut-il pour autant renoncer à la synthèse ? La réponse est évidemment non. Car si aucune découverte archéologique majeure n'est venue remettre en cause de manière radicale la grille d'analyse et les schémas explicatifs avancés par G. FOURNIER à propos du peuplement rural de la Basse Auvergne à l'époque romaine, il faut reconnaître que l'assise documentaire a été considérablement élargie au cours des vingt dernières années<sup>24</sup>. G. FOURNIER pouvait encore écrire en 1974 que « la documentation

21 - G. FOURNIER, Essai sur le peuplement de la Basse Auvergne à l'époque gallo-romaine. *Revue d'Auvergne*, 73, 1959, pp.129-163.

22 - M. PROVOST, C. MENNESSIER-JOUANNET, *Clermont-Ferrand. Carte archéologique de la Gaule*, 63/1. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994.

23 - Entre 1991 et 1996, moins de 25% des opérations d'archéologie préventive et programmée réalisées dans les quatre départements de la région Auvergne ont concerné l'époque romaine, et moins de 11% le monde rural gallo-romain.

24 - Si l'on excepte l'article de G. FOURNIER (1959) *op. cit.*, dont les conclusions sont reprises dans le bilan dressé par A.-M. ROMEUF (1978), aucune synthèse sur le peuplement gallo-romain de l'Auvergne ne dépasse le cadre départemental. Citons, pour l'Allier : PÉRICHON 1966 ; CORROCHER *et al.* 1989 ; HILAIRE 1989. Pour le Puy-de-Dôme : PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994 ; thèse en cours de P. VALLAT. Pour le Cantal : VINATIÉ 1968, 1973, 1974, 1980, 1981, 1991, 1995 ; PROVOST, VALLAT 1996 ; ROCHE-MERCIER 1996. Pour la Haute-Loire : ROUCHON 1947 ; SIMONNET 1978, 1979, 1984 ; GOUNOT 1989 ; PROVOST, RÉMY 1994.

J. CORROCHER, M. PIBOULE, M. HILAIRE, *L'Allier. Carte archéologique de la Gaule*, 03. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989.

R. GOUNOT, *Archéologie gallo-romaine en Haute-Loire*. Cahiers Haute-Loire, numéro spécial, 1989, 161 p.

M. HILAIRE, *Essai d'analyse de l'occupation du sol dans la vallée de l'Allier*. Mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, septembre 1989. .../...

archéologique n'est pas celle qui nous procure la plus importante masse de renseignements » en regard de la toponymie et de la micro-toponymie<sup>25</sup>. Une telle assertion serait intenable aujourd'hui, tant la contribution de l'archéologie à l'histoire ancienne est devenue essentielle. Mais surtout, les méthodes des archéologues ont considérablement évolué, dans le sens d'une plus grande rigueur scientifique et d'une plus grande finesse dans l'appréhension des sociétés et des phénomènes culturels anciens.

## DES MÉTHODES POUR UNE ARCHÉOLOGIE DE L'ESPACE

Le plus grand mérite de G. FOURNIER est d'avoir démontré qu'il n'était pas irréaliste de proposer une synthèse sur l'occupation du sol à l'échelle d'une région pour l'époque romaine. Pour y parvenir, l'auteur a mis principalement à contribution deux méthodes : l'archéologie et la toponymie. De nos jours, la toponymie est tombée en désuétude aux yeux des antiquistes qui préfèrent raison-

- 
- .../...J.-C. PÉRICHON, *Essai d'inventaire des découvertes archéologiques de l'époque gallo-romaine faites dans le département de l'Allier*. Mémoire de Maîtrise, Université Bl. Pascal Clermont II, 1966.
- M. PROVOST, C. MENNESSIER-JOUANNET, *Le Puy-de-Dôme*. Carte archéologique de la Gaule, 63/2. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994.
- M. PROVOST, B. RÉMY, *La Haute-Loire*. Carte archéologique de la Gaule, 43. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994.
- M. PROVOST, P. VALLAT, *Le Cantal*. Carte archéologique de la Gaule, 15. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996.
- R. ROCHE-MERCIER, *Le Nord-Ouest du Cantal de l'époque gallo-romaine au haut Moyen Age : étude archéologique*. Thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction de J.-C. Poursat, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 1996.
- A.-M. ROMEUF, L'Auvergne à l'époque gallo-romaine. Bilan des recherches archéologiques récentes. *Cahiers d'histoire*, 23, 1978, pp.137-155.
- U. ROUCHON, *Le Velay gallo-romain et sa capitale Ruessio*. Le Puy, 1947, 311 p., 53 pl.
- L. SIMONNET, L'occupation des sols en Velay pendant la période romaine. *Centre d'Etudes foréziennes, Archéologie*, 5, 1978, pp.11-81.
- L. SIMONNET, *L'habitat gallo-romain d'altitude en Velay et sur ses marches (Haute-Loire). L'occupation des plateaux et des bassins*. Thèse de troisième cycle, Université Jean Moulin, Lyon, 1979.
- L. SIMONNET, Aspects de la vie rurale en Velay dans l'Antiquité. *Cahiers Haute-Loire*, 1979, pp.7-27.
- L. SIMONNET *Le peuplement dans l'Antiquité en Velay*. Cahiers Haute-Loire, numéro spécial, 1984, 296 p., 33 pl.
- P. VALLAT, *L'occupation du sol dans la Limagne des buttes volcaniques (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive. Dynamiques du peuplement, habitats et paysage rural*. Thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction de M. Provost, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II.
- A. VINATIÉ, L'établissement gallo-romain de "La Rochette-Félines" à Massiac. *Revue de la Haute Auvergne*, 40, octobre-décembre 1966, pp. 213-230.
- A. VINATIÉ, La villa gallo-romaine de "La Rochette-Félines" à Massiac (fin). *Revue de la Haute Auvergne*, 41, avril-septembre 1969, pp. 560-566.
- A. VINATIÉ, Première contribution à l'étude de l'occupation gallo-romaine dans les environs de Massiac. *Revue de la Haute Auvergne*, 41, octobre-décembre 1968, pp.313-331.
- A. VINATIÉ, Contribution à l'étude de l'occupation gallo-romaine dans la région de Massiac. *Revue de la Haute Auvergne*, 43, juillet-décembre 1973, pp.489-520.
- A. VINATIÉ, Contribution à l'étude de l'occupation gallo-romaine dans la région de Massiac. *Revue de la Haute Auvergne*, 44, 1974, pp.97-98.
- A. VINATIÉ, Contribution à l'étude de l'occupation gallo-romaine dans la région de Massiac (3<sup>e</sup> partie). *Revue de la Haute Auvergne*, 47, octobre-décembre 1980, pp.561-593.
- A. VINATIÉ, Contribution à l'étude de l'occupation gallo-romaine dans la région de Massiac. *Revue de la Haute Auvergne*, 48, avril-juin 1981, pp.45-74 ; juillet-septembre 1981, pp.119-141.
- A. VINATIÉ, Quelques observations sur l'occupation gallo-romaine du versant sud-est du Cézalier et des sommets environnants. *Revue de la Haute Auvergne*, 48, octobre-décembre 1981, pp.231-239.
- A. VINATIÉ, *Le pays d'Allanche à l'époque gallo-romaine (100 av. J.-C. - 300 ap. J.-C.)*. Archéologie et histoire. Allanche, Les Amis du Vieil Allanche, 1991, 157 p.
- A. VINATIÉ, *Sur les chemins du temps au Pays de Massiac. 15 000 ans d'histoire de la fin du Paléolithique à l'aube du Moyen Age*. Archéologie et histoire. Aurillac, Communauté de communes du Pays de Massiac, 1995, 287 p.
- 25 - G. FOURNIER, De l'Arvernie celtique à l'Arvernie romaine. In MANRY A.-G. (dir.) *Histoire de l'Auvergne*. Toulouse, Privat, 1974, III, pp.65-86.

ner sur les cartes de répartition de sites. L'inventaire de la carte archéologique de la France (ICAF), constamment mis à jour par les cellules qui l'ont en charge au sein des services régionaux de l'archéologie du ministère de la Culture, constitue une base documentaire informatisée considérable. Il englobe l'ensemble des sites connus par région, par département et par commune, qu'il s'agisse de découvertes anciennes ou récentes. Pour l'ensemble des quatre départements de la région Auvergne, plus de 12 000 sites sont ainsi inventoriés, toutes périodes confondues. Sur ce total, environ 3 500 se rapportent à l'époque romaine (1<sup>er</sup>-v<sup>e</sup> siècle), et 1 800 sites peuvent être considérés comme des établissements ruraux gallo-romains (ou comme des indices).

Il s'agit là bien entendu d'une approche très générale du peuplement. Une analyse plus approfondie de la structure et de la densité de l'habitat rural gallo-romain implique un changement d'échelle spatiale et de méthodes. L'approche microrégionale s'impose alors comme le cadre d'étude le plus approprié : elle autorise en effet l'investigation intensive d'un espace, inévitablement plus restreint (de l'ordre de quelques communes). La prospection systématique permet de recenser tous les indices d'occupation de toute période et de toute nature, par un parcours méthodique de cet espace. Les prospecteurs, généralement espacés de dix mètres, « ratissent » chaque parcelle où les labours sont susceptibles de faire remonter à la surface du sol les indices d'implantations ou d'activités humaines anciennes, ce que les archéologues nomment des « artefacts » (tessons de poteries et d'amphores, monnaies, matériaux de construction et de décoration, objets divers). Ces indices sont ensuite datés et cartographiés période par période. Les sites apparaissent comme des concentrations « anormales » d'artefacts ; leur nature et leur importance sont déduites de la superficie apparente du gisement ainsi que de la qualité du mobilier et des matériaux. L'enchaînement des cartes archéologiques permet de restituer les dynamiques de l'habitat et de l'occupation du sol dans la durée et dans l'espace.

En complément de cette méthode qui constitue actuellement le point de départ de toute recherche sur le peuplement, d'autres techniques peuvent être utilisées : prospection aérienne, photo-interprétation, prospection géophysique, carottages, sondages manuels ou mécaniques, et bien évidemment fouille. Le recours à la géomorphologie et aux disciplines paléoenvironnementales peut permettre d'appréhender la « taphonomie » des cartes archéologiques, c'est-à-dire leur représentativité : en effet, les conditions de révélation des sites dépendent pour une large part des processus d'érosion et de sédimentation qui conditionnent leur degré d'enfouissement ou de destruction.

Plusieurs programmes de prospections systématiques ont renouvelé dans les années quatre-vingt et surtout quatre-vingt-dix la documentation en grande partie accumulée par P.-F. et G. FOURNIER. Ce renouveau est d'abord venu des protohistoriens, soucieux de replacer les grands sites de l'âge du Fer en Limagne dans leur contexte rural : prospections par échantillonnage de N. MILLS <sup>26</sup> dans la Grande Limagne et la Limagne des buttes entre 1979 et 1982, prospections de C. MENNESSIER-JOUANNET, V. GUICHARD, G. ROGERS et C. WATSON dans les bassins de la Morge, de l'Artière et d'Issoire dans le cadre d'un programme de recherche sur le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'âge du Fer <sup>27</sup>. Ces prospections, par nature diachroniques, ont révélé de nombreux sites gallo-romains inédits. De 1990 à 1993, le programme d'évaluation du site de Lezoux piloté par A. DESBAT, A. FERDIÈRE et P. BET a ouvert une nouvelle « fenêtre » à l'est de la Grande Limagne, en éclairant la question des relations entre ateliers de potiers et habitat rural <sup>28</sup>. Enfin,

26 - N. MILLS, Recherches sur l'habitat et la société au cours de l'âge du Fer en Auvergne (France). In FERDIÈRE A., ZADORA-RIO (dir.) *La prospection archéologique. Paysage et peuplement*. Actes de la table ronde des 14 et 15 mai 1982. Documents d'archéologie française, 3, 1986, pp.121-130.

27 - J. COLLIS, J. DUNKLEY, V. GUICHARD, C. MENNESSIER-JOUANNET, L'occupation des Limagnes d'Auvergne pendant l'âge du Fer. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1995, p. 84.

J. COLLIS, J. DUNKLEY, V. GUICHARD, C. MENNESSIER-JOUANNET, La Basse-Auvergne à la fin du second âge du Fer : un aperçu des recherches en cours. *Chroniques historiques du Livradois-Forez*, 19, 1997, pp. 9-17.

28 - A. DESBAT, Inventaire et cartographie des ateliers de potiers (Lezoux). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1995, pp.75-76.

depuis 1997, un programme de recherche sur l'occupation du sol dans le territoire proche d'Augustonemetum a permis de reprendre la prospection systématique d'une quinzaine de communes de Grande Limagne et de la chaîne des Puy (coordination F. TRÉMENT)<sup>29</sup>.

Ces recherches programmées doivent être complétées par l'apport de l'archéologie préventive, particulièrement dans le périmètre de l'agglomération clermontoise et sur les tracés routiers et autoroutiers (A71, A710, route Centre-Europe-Atlantique, contournements de Clermont-Ferrand, Moulins, Gannat, Aigueperse, Maringues, Lapalisse, Dompierre-sur-Besbre). Ces opérations ont donné lieu à des prospections, des sondages et des fouilles qui permettent d'affiner notre vision de l'habitat rural antique en Auvergne.

## UNE IMAGE DU PEUPEMENT DE L'Auvergne À L'ÉPOQUE ROMAINE

La carte des sites ruraux gallo-romains des quatre départements de la région Auvergne ne remet pas en cause les deux caractères fondamentaux du peuplement antique mis en lumière par G. FOURNIER<sup>30</sup> : la dispersion et la répartition inégale de l'habitat (fig. 40). Au cours des premiers siècles de notre ère, l'occupation et la mise en valeur de l'espace se font au moyen d'une multitude d'exploitations agricoles de toute taille, dont le nombre très élevé par endroit est l'indice d'une prospérité certaine de l'Auvergne au Haut-Empire.

La répartition de ces établissements est hétérogène et surtout très contrastée. Une première remarque s'impose : la région de Clermont-Augustonemetum n'est pas le seul foyer de peuplement important, même si c'est dans son bassin que s'observent les plus fortes densités d'habitat (jusqu'à six sites antiques au kilomètre carré). La Grande Limagne dans son ensemble est assurément le grenier à blé de la Basse Auvergne, mais d'autres foyers de peuplement sont observés en Haute Auvergne et dans le Velay, aux confins du territoire arverne : dans la région de Mauriac, au contact des Lémovices ; dans le secteur de Massiac-Saint-Flour, au contact avec les Rutènes et les Gabales ;

29 - En dehors de la Grande Limagne, certains secteurs font ou ont fait l'objet de prospections plus extensives. On peut en citer quelques uns : la région de Massiac et de Saint-Flour, inlassablement parcourue depuis les années 60 par A. VINATIÉ (*supra*) ; la région d'Aurillac (USSE 1993) ; la Limagne des buttes, au sud de Clermont-Ferrand (thèse de P. VALLAT) ; la région de Billom et de la Comté (QUESNE 1994, 1995, 1996, GAILLARD, 1991) ; les environs du vicus de Beauclair, dans les Combrailles (GANNE 1994) ; les cantons de Chantelle (GAUTHIER 1995 et 1996) et du Montet (BLANCHET 1993), ainsi que le Terroir de Forterre (LALLEMAND 1997), dans l'Allier.

M. BLANCHET, Canton du Montet. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1995, p. 24.

P. GAILLARD, *L'occupation du sol dans les cantons de Billom et Vertaizon (Puy-de-Dôme) aux époques de La Tène, romaine et mérovingienne*. Mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 1991.

P. GANNE, Communes de La Celle-d'Auvergne, Condat-en-Combraille, Giat et Saint-Etienne-des-Champs. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1996, pp.64-66.

F. GAUTHIER, Canton de Chantelle. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1997, p. 13.

F. GAUTHIER, Canton de Chantelle. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1998, pp.27-28.

D. LALLEMAND, Prospection-inventaire (communes de Boucé, Cindré, Montoldre, Rongères, Treteau). Le Terroir de Forterre. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1999, p.25.

P. QUESNE, Commune de Saint-Julien-de-Coppel. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1996, pp.90-91.

P. QUESNE, Billom, Saint-Babel. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1997, p. 66.

P. QUESNE, Communes de Laps et Sallèdes. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1998, p. 80.

F. TRÉMENT, Les campagnes de l'Auvergne romaine : problématiques et perspectives de recherches. Actes du colloque de Clermont-Ferrand "Les relations entre la Méditerranée et le centre de la Gaule du VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. à la romanisation" (4-5 novembre 1999). Centre de Recherche sur les Civilisations Antiques, collection Erga, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, (à paraître).

F. TRÉMENT, Archéologie spatiale et archéologie du paysage : le programme « Histoire de l'occupation du sol et évolution des paysages dans le bassin de Clermont-Ferrand ». Nouvelles archéologiques - Du terrain au laboratoire, *Revue d'Auvergne*, 554/555, n° 1/2, tome 114, 2000, pp. 111-127.

J.-P. USSE, Cantons Aurillac IV, Saint-Cernin et Salers. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1995, pp.30-31.

30 - G. FOURNIER, Essai sur le peuplement de la Basse Auvergne à l'époque gallo-romaine, *op. cit.*, p. 130, n° 3.83.

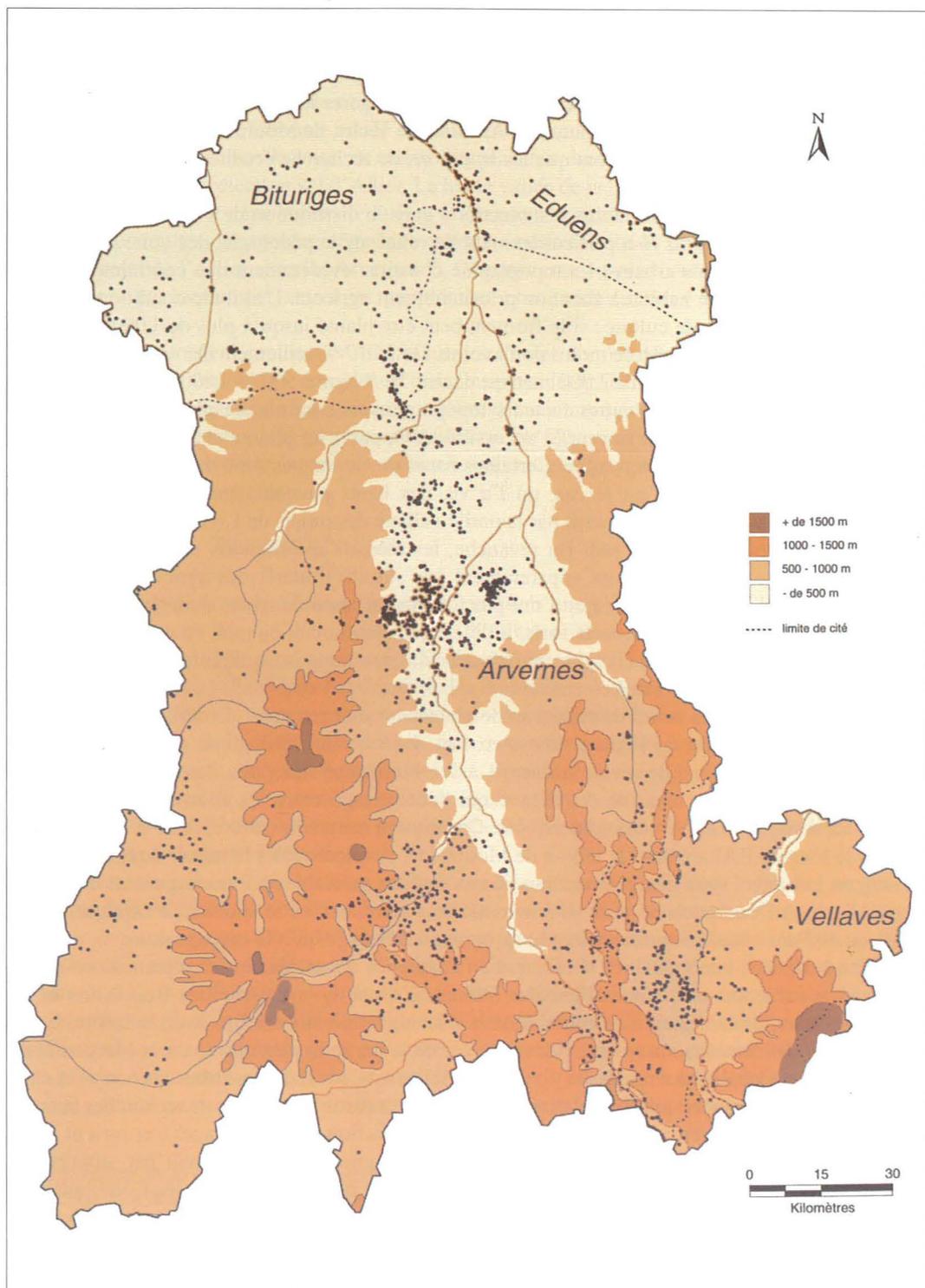


Fig. 40 - Carte de l'habitat rural gallo-romain en Auvergne

(réalisation P. BET et F. TRÉMENT, d'après le fichier ICAF, état de 1997, Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne).

dans le bassin du Puy, chez les Vellaves. On objectera qu'il s'agit là en partie de la carte de la recherche, particulièrement concentrée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle sur la Grande Limagne ; l'intense activité de prospection de R. GOUNOT et d'A. VINATIE expliquerait les densités rencontrées dans le bassin du Puy et dans le Cézallier. Il ne faut pas toutefois exagérer le poids de l'historiographie : en effet, les densités de sites observées autour d'Aurillac, de Vichy, de Moulins ou de Montluçon sont loin d'atteindre les précédentes, alors que les traditions de recherche érudite et associative y sont vivaces depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Le rôle de certains facteurs moins « subjectifs » dans la distribution de l'habitat gallo-romain est indiscutable : c'est le cas tout particulièrement du relief, de la pédologie, des voies de communication et des débouchés urbains. La topographie constitue évidemment une contrainte majeure pour l'implantation d'un habitat à vocation prioritairement agricole. L'altitude conditionne objectivement les possibilités de culture : si le froment peut être planté jusqu'à plus de 1 000 mètres, ce n'est pas le cas du seigle et encore moins de l'avoine. De fait, 7 % seulement des sites ruraux gallo-romains sont implantés à plus de 1 000 mètres, contre 39 % entre 500 et 1 000 mètres et 54 % à moins de 500 mètres. Mais d'autres facteurs topographiques sont encore plus déterminants : la pente, l'exposition (au soleil et au vent), l'accessibilité. Opposer les plaines et les vallées aux montagnes n'aurait aucun sens en Auvergne. Certaines zones de montagnes sont visiblement très attractives à l'époque romaine : c'est le cas, on l'a vu, des hauts plateaux qui bordent le cours de l'Alagnon ; un autre exemple est fourni par la partie vellave des monts du Livradois et la chaîne du Devès qui les prolonge vers le sud. En revanche, les massifs montagneux eux-mêmes (Cantal, Monts Dore, Forez, Mézenc) n'ont apparemment pas suscité l'intérêt des agriculteurs. Cela ne signifie pas que d'autres activités, qui n'ont pas forcément laissé de traces matérielles, n'ont pas existé : on pense à l'exploitation de la forêt, à l'élevage transhumant ou non, ou encore à l'extraction minière, bien attestée dans la région de Brioude-Massiac-Langeac, qui renferme le plus important district antimonifère de France.

À l'inverse, toutes les zones de vallées et de plaines ne sont pas aussi densément peuplées que les Limagnes et le sillon de l'Allier, loin s'en faut. La carte archéologique du département de l'Allier est significative : elle révèle un semis assez homogène mais peu dense d'implantations gallo-romaines sur l'ensemble de cet espace qui était partagé entre les Bituriges à l'ouest, les Eduens au nord-est et les Arvernes au sud-est. On observe néanmoins une élévation de la densité de sites le long de l'Allier, dans la région de Moulins<sup>31</sup>, ou encore dans le terroir de Forterre<sup>32</sup>, et au sud, en Limagne, suite aux prospections et aux fouilles préalables à l'aménagement de l'autoroute A71<sup>33</sup>. À l'exception de cette « traînée axiale » nord-sud, cette situation s'explique par la piètre qualité des sols du Bourbonnais, plus propices à l'élevage qu'à la céréaliculture.

De vastes zones intermédiaires demeurent en apparence quasi désertes d'implantations gallo-romaines : c'est le cas des Combrailles, des Varennes, d'une bonne partie des Bois Noirs et du Livradois-Forez, de la région d'Aurillac et de la Châtaigneraie aux confins avec le territoire des Cadurques et des Rutènes, du nord du Gévaudan et de la partie la plus élevée de la Margeride au contact avec les Gabales, des monts du Vivarais en limite avec les Helviens. Mais là encore, la rareté des sites archéologiques doit être relativisée : elle tient en partie au manque de recherches concertées, à la nature du couvert végétal, peu propice à la prospection (bois, pâturages), et surtout n'exclut pas des activités moins facilement repérables que l'agriculture. On connaît par ailleurs des agglomérations secondaires dans ces régions (à Giat-Voingt, par exemple, dans les Combrailles).

Le réseau hydrographique joue à l'évidence un rôle déterminant dans la localisation des zones

31 - M. HILAIRE *Essai d'analyse de l'occupation du sol dans la vallée de l'Allier*, *op. cit.*

32 - D. LALLEMAND *Prospection-inventaire (communes de Boucé, Cindré, Montoldre, Rongères, Treteau). Le Terroir de Forterre*, *op. cit.*

33 - F. GAUTHIER *Canton de Chantelle*, *op. cit.*

les plus densément occupées : les vallées alluviales des cours d'eau les plus importants constituent en effet des axes de communication privilégiés dans un paysage aussi cloisonné ; elles présentent également les meilleures aptitudes agronomiques. G. FOURNIER n'avait pas manqué de souligner l'importance de la vallée de l'Allier comme axe de peuplement majeur. C'est à lui que nous avons emprunté l'expression de « traînée axiale » utilisée plus haut<sup>34</sup>. L'Alagnon semble avoir également joué un rôle « axial » dans la mise en valeur des plateaux du Cézallier et de la planèze de Saint-Flour, en ouvrant ce secteur au val d'Allier. La haute vallée de la Loire exerce aussi une forte attraction sur le peuplement dans le bassin du Puy et dans ses tronçons les plus ouverts en aval<sup>35</sup>. Les recherches conduites en territoire ségusiave et éduen montrent que la Loire y a joué un rôle comparable à celui de l'Allier chez les Arvernes<sup>36</sup>. D'autres cours d'eau, comme la Dore, la Sioule ou la Cère, ont pu localement attirer un peuplement plus modeste, dans le bassin d'Ambert par exemple.

Le tableau précédent souligne, s'il le fallait, les limites de tout déterminisme géographique au profit de schémas explicatifs complexes dans lesquels interviennent des contraintes naturelles (relief, pédologie, accessibilité, ressources minières) mais aussi économiques (modes de production, débouchés) et techniques (espèces cultivées ou élevées, outillage agricole, maîtrise hydraulique). Sans parler des contraintes socioculturelles ou religieuses, qui malheureusement échappent en grande partie aux archéologues.

## L'EXEMPLE DE LA GRANDE LIMAGNE

L'exemple de la Grande Limagne permet d'entrevoir une pluralité de facteurs dont la combinaison explique une densité d'occupation sans équivalent dans les Trois Gaules aux premiers siècles de notre ère. Les prospections systématiques ont révélé la présence de 103 sites gallo-romains, dont quinze *villae*, dans le périmètre des communes de Saint-Beauzire, Gerzat, Lussat et Malintrat (fig. 41). Dans le secteur le plus densément occupé, entre Bédat et Artière, on trouve dix-huit établissements, deux bâtiments annexes, trois zones funéraires ou cultuelles et quatre indices de sites sur seulement cinq kilomètres carrés ! L'hypothèse avancée par G. FOURNIER<sup>37</sup> selon laquelle l'occupation du sol n'aurait pas été aussi serrée dans la partie la plus basse de la Limagne que dans la région des buttes ou sur les premières pentes périphériques est donc radicalement infirmée par les prospections systématiques.

Le facteur naturel est ici ambivalent, car les fameuses « terres noires » dont la fertilité exceptionnelle était déjà célébrée par Sidoine Apollinaire (*Carmen*, VII) au V<sup>e</sup> siècle et par Grégoire de Tours (*Liber in gloria martyrum*, 83) au VI<sup>e</sup> nécessitaient un drainage permanent et sophistiqué (voir encart p. 92 et 93). Or cette maîtrise hydraulique est clairement attestée dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. par les fouilles du Pâtural (Clermont-Ferrand) et du Biopôle (Saint-Beauzire), sous la forme de réseaux de fossés dont la mise en place et l'entretien témoignent d'une solide cohésion sociale et d'un pouvoir fort, capable d'imposer aux communautés paysannes de nouveaux schémas d'exploitation<sup>38</sup>. L'intensité de la mise en valeur dans ce même secteur au Haut-Empire s'explique en partie par cet héritage technique et culturel propice à la mise en place d'une cadastration des terres basses. Elle implique aussi

34 - G. FOURNIER, Essai sur le peuplement de la Basse Auvergne à l'époque gallo-romaine, *op. cit.*, p. 158.

35 - C. ROSSIGNOL, Route Centre-Europe-Atlantique (Molinet et Chassenard), *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1999, pp.24-25.

36 - M.-O. LAVENDHOMME, L'occupation du sol de la plaine du Forez (Loire) à la fin du second âge du Fer et dans l'Antiquité : données préliminaires. *Revue archéologique du Centre de la France*, 36, 1997, pp.131-144.

37 - G. FOURNIER, Essai sur le peuplement de la Basse Auvergne à l'époque gallo-romaine, *op. cit.*, p. 158.

38 - V. GUICHARD, A710. Antenne de Lussat (communes de Clermont-Ferrand, Gerzat, Lussat, Malintrat, Les Martres-d'Artières). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1998, pp.66-69.

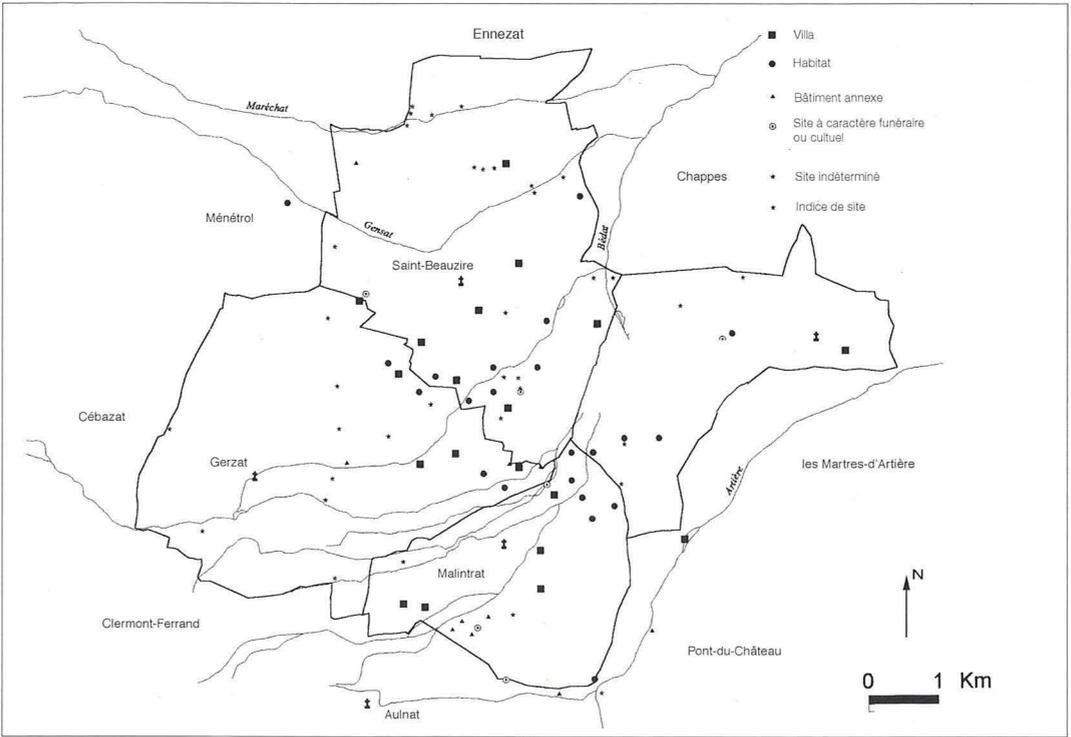


Fig. 41 - L'habitat rural dans le sud de la Grande Limagne au Haut-Empire. (Carte : Maxence Segard)

l'existence de gros propriétaires soucieux d'investir dans des domaines agricoles, vraisemblablement céréaliers : les *fundi*, dont les bâtiments résidentiels et les unités d'exploitation (*villae*) sont fréquemment repérés en prospection aérienne ou terrestre. Ces propriétaires devaient être pour la plupart des notables d'Augustonemetum, contraints par l'idéologie dominante d'asseoir tout ou partie de leur fortune sur des biens fonciers. Nous avons là un bel exemple d'économie spéculative, avec ces dizaines de *villae* régulièrement espacées d'environ un kilomètre dans les bassins de l'Artière, du Bédet, du Maréchat ou de la Morge. Ce réseau de *villae* doit être replacé dans une logique d'exploitation des campagnes par l'aristocratie urbaine du chef-lieu de cité. C'est vers ce même marché urbain que devait aboutir l'essentiel des surplus de production, qu'ils y soient consommés, qu'ils soient redistribués vers des marchés régionaux secondaires ou exportés hors de la province par voie de terre ou par voie d'eau dans le cadre de l'annone (blé fiscal). L'intensité de la mise en valeur de la Grande Limagne s'explique donc autant par la proximité de la capitale arverne que par la fertilité des « terres noires », la maîtrise hydraulique ou les possibilités de transport.

#### ELOGE DE LA TERRE NOIRE DE LIMAGNE PAR UN POÈTE DU V<sup>e</sup> SIÈCLE

« Il est dans mes domaines une terre qui s'enorgueillit d'être de même sang que les Latins, une terre illustrée par des héros, à laquelle la Nature, la bienfaitrice créatrice de toutes choses, n'a pas donné d'égale. Dès les portes de la ville, s'étendent des champs fertiles, qui à peine ouverts par le premier labour ont soif des semences trop lentes à leur gré et découvrent à la vue une glèbe noire d'une fécondité mystérieuse, même si les bœufs s'abandonnent à la paresse. Devant elle s'incline le limon du Nil et de la Libye que cuit le brûlant Auster ; à côté d'elle, le Gargare a toujours été jugé aride par les faucilles phrygiennes ; l'Apulie et la Calabre lui cèdent le pas. »

Sidoine APOLLINAIRE, *Carmen*, VII. Texte établi et traduit par A. Loyer. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1960, tome I (Poèmes).

L'intégration du territoire arverne dans l'économie « mondiale » du Haut-Empire fut assurément à l'origine d'un profond réaménagement des campagnes les plus productives, mais les proto-historiens nous invitent à ne pas sous-estimer le poids de l'héritage préromain, dont la réalité est palpable dans le domaine technique et foncier. Les fouilles du Pâtural<sup>39</sup> ont en effet révélé une très forte continuité dans l'orientation des fossés laténiens et gallo-romains : le système parcellaire mis en place au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. n'est donc pas remis en cause après la conquête<sup>40</sup>. Il ne s'agit pas là d'une conclusion isolée puisque des observations similaires ont été effectuées en plusieurs points du tracé de l'A710, au Pré Guillot à Malintrat et au Pâtural Redon à Lussat<sup>41</sup> par exemple, ou bien encore au Clos Clidor à Aigueperse<sup>42</sup>. Au Pré Guillot, des décapages ont mis au jour deux bâtiments gallo-romains entourés d'un mur de clôture dont les fondations maçonnées reprennent l'alignement d'un fossé tracé plus d'un demi-siècle avant la conquête<sup>43</sup>.

On ne peut s'empêcher d'effectuer un rapprochement entre ces indices de continuité parcellaire et la découverte, sous trois *villae* récemment fouillées en territoire arverne, de structures fossoyées de La Tène finale évoquant des établissements gaulois. A Gannat, la *villa* des Chazoux reprend, dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, l'orientation du système fossoyé d'une ferme indigène implantée à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ou au début du siècle suivant, sans solution de continuité<sup>44</sup> (voir encarts p. 92 et 93). A Romagnat, la *villa* de Maréchal s'établit sous le règne de Tibère à l'emplacement d'un ensemble de fortifications du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>45</sup>. A Beaumont, la *villa* de Champ Madame est aménagée à proximité d'un enclos daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et interprété comme un bâtiment annexe d'une exploitation agricole<sup>46</sup>. Or une fouille extensive a révélé la présence d'un fossé laténien monumental sous le corps de la *villa*, qui en reprend l'orientation<sup>47</sup>. Ces trois exemples posent le problème de la continuité de la propriété foncière aristocratique arverne après la conquête<sup>48</sup>.

## LA VILLA, ÉLÉMENT STRUCTURANT DU PAYSAGE AGRAIRE

La *villa* nous renvoie à un mode de vie et de production importé d'Italie après la conquête, vraisemblablement dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère dans le territoire proche d'Augustonemetum. Résidence rurale aristocratique, généralement placée au centre d'un domaine agricole, la *villa* se définit par un plan d'ensemble symétrique, par une unité de technique de construction, par une superficie souvent importante et par l'organisation monumentale de son architecture. Ces caractères témoignent de la richesse et du rang social supérieur des propriétaires.

39 - J. DUNKLEY, Pâtural (Clermont-Ferrand). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1993, p. 39.

40 - Collectif, *Vercingétorix et Alésia*. Catalogue de l'exposition. Musée des Antiquités nationales, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1994, chapitre II : Arvernes et Eduens.

41 - V. GUICHARD, A710. Antenne de Lussat (communes de Clermont-Ferrand, Gerzat, Lussat, Malintrat, Les Martres-d'Artières), *op. cit.*

42 - C. MENNESSIER-JOUANNET, Le Clos Clidor (Aigueperse). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1997, pp. 59-62.

43 - S. JONES, A710. Chaniat, Pré Guillot (Malintrat). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1998, p. 70.

44 - A. REBISCOUL, Les Chazoux (Gannat). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1996, p. 17.

45 - S. LIÉGARD, Maréchal (Romagnat). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1995, pp. 80-82.

46 - G. LOISON, Champ Madame (Beaumont). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1995, pp. 61-62.

47 - G. ALFONSO avec la collaboration de G. AYALA, C. BALLUT, P. BET, C. BONNET, S. SAINTOT, V. SAVINO, *Beaumont (Puy-de-Dôme)*. *ZAC Champ Madame. Villa antique, occupations néolithiques et de l'Âge du Fer, occupation et sépultures du haut Moyen-Âge*. DFS, Service Régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, décembre 1999.

48 - A La Chapelle de Pessat (Riom), un établissement gallo-romain s'est superposé à un réseau de fossés, de fosses et de trous de poteaux qui pourraient appartenir à une ferme indigène occupée à la fin du II<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (SAUGET, SAUGET 1989). Mais s'agit-il d'une *villa*? En territoire vellave, il faut mentionner le cas de la *villa* des Souils à Arlempdes : les fouilles de L. SIMONNET (1974) ont mis au jour sous deux pièces un niveau de La Tène III, avec trous de poteaux calés par des pierres, fragments de céramique campanienne et d'amphores italiennes. J.-M. SAUGET, B. SAUGET, *Gallia informations*, 1989, pp.49-54 et L. SIMONNET, Le site gallo-romain des Souils d'Arlempdes. Campagne de sondages 1973. *Cahiers Haute-Loire*, 1974, pp. 7-12.

## FERME INDIGÈNE ET VILLA GALLO-ROMAINE DES CHAZOUX À GANNAT (ALLIER)

Alain FERDIÈRE<sup>1</sup>

Le site des Chazoux (fig. 42) a été fouillé dans le cadre des travaux de contournement de l'agglomération de Gannat. Après des tranchées d'évaluation réalisées en 1993 par G. Vernet et H. Dartevelle, notamment dans la partie sud-est du site, une fouille extensive a été ouverte en 1994, complétée par plusieurs tranchées de reconnaissance. La fouille a été menée par l'AFAN, sous la direction d'A. Rebiscol et avec le concours d'étudiants de l'Université de Tours (sous l'encadrement de l'auteur de la présente notice)<sup>2</sup>. L'essentiel de la surface décapée semble concerner une bonne partie de la *pars rustica* d'une villa dont la *pars urbana* paraît située plus au sud-est (fig. 43).

L'histoire du site se décompose en plusieurs phases. Des traces d'une occupation protohistorique ancienne remontant à l'Age du Bronze ont été mises en évidence, notamment au nord-ouest. Mais il n'apparaît pas de continuité – du moins dans la zone étudiée – avec la phase chronologique suivante, qui voit l'installation d'une « ferme indigène », avec enclos fossoyé, datée sans doute de la fin du II<sup>e</sup> siècle ou du début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (fig. 44). Le fossé, reconnu sur deux côtés, a fourni un assez abondant mobilier céramique de La Tène D1.

A cette ferme gauloise succède progressivement, et apparemment sans solution de continuité, une villa de type romain. La phase correspondant à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. est déjà importante et représentée notamment par un riche dépotoir, qui a fourni un intéressant échantillonnage de céramique augustéenne précoce, étudiée par V. Rousset<sup>3</sup>, ainsi que par des constructions sur poteaux.

Mais la véritable villa, construite en dur « à la romaine », s'établit, comme souvent, seulement dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Les orientations des bâtiments en dur ne divergent que peu du système fossoyé antérieur. Divers bâtiments ont été mis au jour. L'un d'eux est équipé d'un four de tuilier, sans doute pour l'établissement des toitures lors de la principale phase de construction, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il faut également mentionner une cave et un bâtiment d'habitation (St.6) dont les salles comportent des sols en *terrazzo* (fig. 45). Celui-ci présente plusieurs phases, et certains de ses sols bétonnés sont établis tardivement (peut-être au IV<sup>e</sup> siècle).

En effet, la durée de l'occupation de cette exploitation agricole est remarquable : elle s'étend au moins du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles de notre ère, soit après la fin de l'Antiquité et jusqu'à la période mérovingienne comprise, comme l'indique le mobilier mis au jour (céramique décorée à la molette). C'est à cette dernière époque que la cave est réutilisée pour l'installation d'un vaste four à chaux utilisant sans doute des matériaux de démolition de la villa. Dans une fosse proche de celui-ci ont été découverts deux fragments d'une borne leugaire brisée provenant sans doute de la voie qui passait à proximité, au nord, et indiquant apparemment la distance à Augustonemetum (19 lieues, soit un peu plus de 42 km, ce qui correspond à peu près à la distance actuelle). De fait, un diverticule semble relier la villa à cette voie, à peu près dans l'axe de l'entrée de la cour mise au jour au nord des bâtiments.

L'implantation du site en bordure d'un vallon humide et d'une source paraît avoir toujours posé des problèmes d'érosion (notamment sur les terrasses compensant la pente vers l'ouest) et d'humidité (plusieurs drains, à l'intérieur même des bâtiments comme à l'extérieur, ont été installés à différentes périodes pour y remédier). En outre, un aqueduc approvisionnait sans doute une annexe balnéaire de la partie résidentielle de la villa, au sud-est (secteur non fouillé). Il était alimenté par les sources situées au nord-ouest du site et a donc été établi à contre-pente, ce qui a nécessité de l'enfouir de plus en plus profondément vers le sud-est.

Au Moyen-Âge, enfin, le site semble servir de carrière : des traces d'occupation sporadiques sont attestées jusque vers les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.

1 - Professeur d'Antiquités nationales à l'Université de Tours.

2 - Une partie des informations mentionnées ici est issue du rapport de U. CABEZUELO, D. PARENT, A. REBISCOL *Les Chazoux. Gannat (Allier)*. DFS de sauvetage programmé (1994). SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1996.

3 - Mémoire de maîtrise de l'Université Blaise Pascal, Clermont II, 1996.

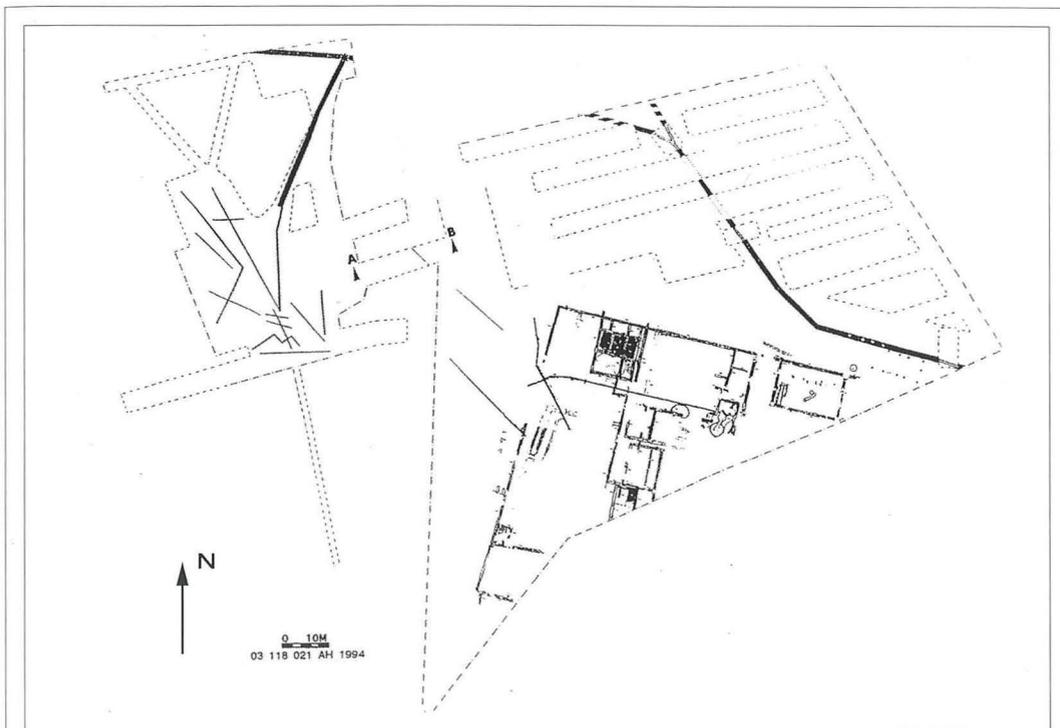


Fig. 42 - Plan général des fouilles et des structures mises au jour (dessin : D. Parent).

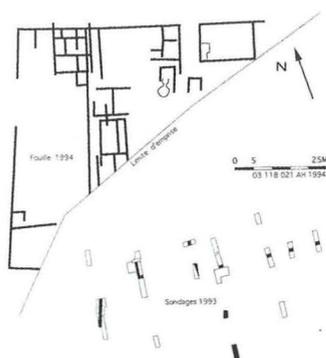


Fig. 43 - Plan général de la villa, figurant les sondages de 1993 (dessin : D. Parent).

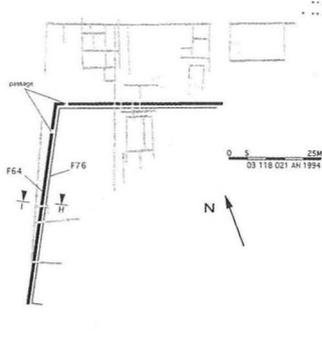


Fig. 44 - Fossés de la « ferme indigène » de La Tène D1 (dessin : D. Parent).

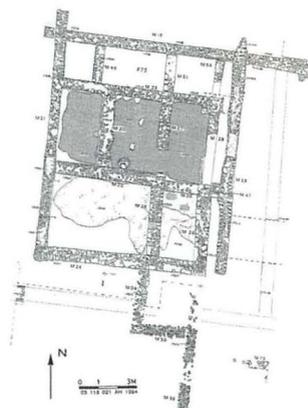


Fig. 45 - Bâtiment St.6, avec ses sols de terrazzo (dessin : D. Parent).

En l'absence de fouille, la prospection aérienne est la méthode d'identification la plus sûre. Le Centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne (CERAA) a pris ainsi de nombreux clichés de *villae* en Basse Auvergne, principalement dans les limagnes et les buttes du val d'Allier (fig. 46). Mais les conditions de révélation des sites sont si aléatoires que cette méthode ne peut supplanter la prospection au sol, dont elle est un précieux auxiliaire. En surface, une *villa* se distingue d'un banal établissement agricole par une concentration d'artefacts généralement étendue (souvent plus d'un hectare), par la présence de matériaux attestant une construction en dur « à la romaine » (moellons, mortier, *tegulae*, béton de tuileau) et surtout d'éléments indiquant un certain niveau de « standing » : vestiges de chauffage par hypocauste, fragments d'enduits peints et de placages de marbre, tesselles de mosaïque, éléments architectoniques, éventuellement objets précieux ou sculptures.

Seulement 15 % des sites gallo-romains repérés au sud de la Grande Limagne peuvent être considérés comme des *villae*. Les dimensions, le confort et le luxe de ces établissements paraissent avoir été assez inégaux. Quelques uns se détachent par leur taille et par la qualité des matériaux mis en œuvre : c'est le cas de la *villa* des Redons à Pont-du-Château, où des fouilles ont révélé, sur plus de 75 m, la

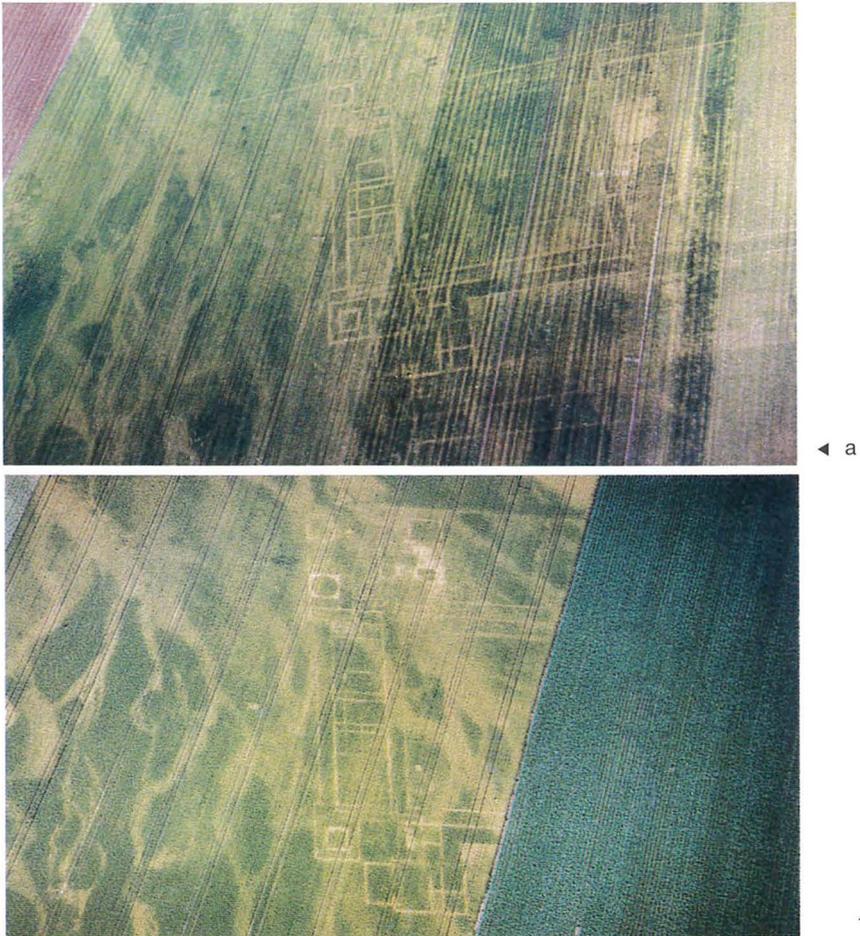


Fig. 46 - Quelques *villae* gallo-romaines de Basse Auvergne (clichés CERAA).

a : Glaine-Montaigut (Les Guérins) : vue d'ensemble.

b : Glaine-Montaigut (Les Guérins) : vue de détail.



◀ c



◀ d



◀ e

c : Culhat (Le Bourg).  
d : Neschers (Nouzo).  
e : Pérignat-sur-Allier.

présence de bâtiments décorés de marbres et d'enduits peints polychromes<sup>49</sup>. La fouille de Champ Madame (Beaumont) illustre bien cette catégorie de gros établissements luxueux, avec ses murs épais décorés de peintures murales, qui supportaient vraisemblablement un étage, ses enfilades de pièces aux sols bétonnés disposées autour d'une ou plusieurs cours, son balnéaire aux parois recouvertes de marbre blanc, son mur d'enceinte<sup>50</sup>. La fouille de Maréchal (Romagnat) révèle une évolution longue et complexe, faite de reconstructions et de remaniements<sup>51</sup>. Un premier ensemble est édifié dans les années vingt ou trente à l'intérieur d'un mur d'enceinte. D'une superficie minimale de 4000 m<sup>2</sup>, il comporte plusieurs bâtiments auxquels on accédait par un chemin empierré à l'est, ainsi qu'un bassin et un dispositif complexe d'adduction d'eau. Après une période d'abandon dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, le terrain est nivelé pour faire place à une *pars rustica* comprenant deux granges, une étable, un vaste bassin et une huilerie. La *villa* est abandonnée au cours de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Le site fait l'objet d'une réoccupation limitée à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au début du V<sup>e</sup>. Aux Chazoux (Gannat), la *villa* est occupée de façon continue du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, mais des aménagements sont encore attestés aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles<sup>52</sup>. La fouille, limitée à la partie nord du site, a mis au jour deux murs d'enceinte renfermant une cour et plusieurs bâtiments à fonction domestique et agricole, ainsi qu'un réseau complexe d'aqueducs et de drains (voir encart p. 92 et 93). La *pars urbana*, qui s'étendait au sud-est, comprenait un balnéaire chauffé par hypocauste. Plusieurs fragments de statues sont les indices d'une présence aristocratique.

Le style de vie adopté par les élites arvernes (comme par toutes les élites gallo-romaines et provinciales) après la conquête s'explique par le lien étroit qui unissait rang social et fortune dans une société censitaire. Chaque notable, qu'il soit magistrat, prêtre ou décurion, se devait de concilier *otium* et *negotium*, c'est-à-dire le temps et la disponibilité d'esprit nécessaires à l'exercice des honneurs et à la bonne gestion de son patrimoine, source principale (mais pas forcément unique) de revenu. La *villa* constituait la meilleure réponse à ce difficile équilibre entre vie à la ville et vie à la campagne, en permettant au propriétaire foncier de visiter régulièrement ses domaines tout en s'accordant d'agréables moments de villégiature. En même temps, la *villa* était un puissant symbole social qui s'exprimait avec plus ou moins d'ostentation dans son architecture et sa décoration. Ce style de vie typiquement italien était encore celui de l'aristocratie sénatoriale à la fin de l'Antiquité : au V<sup>e</sup> siècle, la description donnée par Sidoine Apollinaire de son domaine rural d'Avitacum montre à quel point les patriciens d'alors perpétuaient le goût de la culture latine (voir encarts p. 98-99). La famille de l'évêque d'Arvernie possédait d'importants biens fonciers en Auvergne (*Epistulae*, II, 2 et 12 ; VIII, 9). Un siècle plus tard, Grégoire de Tours signale de grands domaines ruraux sur lesquels la famille des propriétaires séjournait régulièrement (*Liber in gloria martyrum*, 83). De fait, l'archéologie nous révèle qu'environ un tiers des établissements agricoles du Haut-Empire fonctionnaient encore en Limagne dans l'Antiquité tardive. Or il s'agit généralement des plus importants<sup>53</sup>.

49 - M. DUMONTET, A.-M. ROMEUF, Importantes fouilles de sauvetage au lieu-dit Le Redon à Pont-du-Château. *Bulletin des Amis de Pont-du-Château*, 9, 1978, pp. 5-13.

50 - G. ALFONS et al. Beaumont (Puy-de-Dôme). ZAC Champ Madame. *Villa antique, occupations néolithiques et de l'Age du Fer, occupation et sépultures du haut Moyen-Âge*, op. cit.

51 - S. LIÉGARD, Maréchal (Romagnat), op. cit.

52 - U. CABEZUELO, D. PARENT, A. REBISCOUL, *Les Chazoux. Gannat (Allier)*. DFS (sauvetage programmé 1994). Service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, novembre 1996.

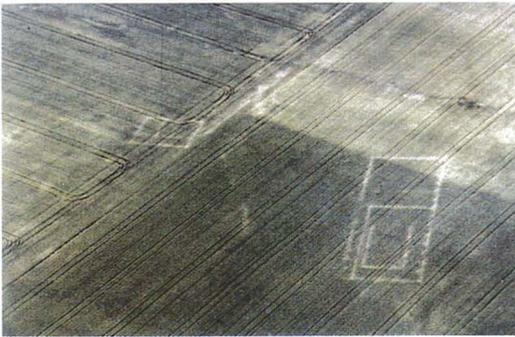
53 - La fouille de La Chapelle de Pessat (Riom), dont il a été question plus haut, pourrait illustrer cette continuité du domaine rural aristocratique durant le haut Moyen-Âge : en effet, une partie de l'établissement du Haut-Empire, interprété par les fouilleurs comme une *villa*, est alors transformée en chapelle funéraire, tandis qu'un petit cimetière se développe rapidement autour du chevet ; vers les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, un nouvel édifice religieux est construit (SAUGET, FIZELLIER-SAUGET 1991). Même si la fonction culturelle et funéraire l'emporte désormais, le choix des propriétaires de se faire inhumer dans la nef de la chapelle pourrait témoigner tout à la fois d'une tradition familiale enracinée dans le terroir et d'une permanence de la fonction centrale de l'ancienne *villa*.

J.-M. SAUGET, B. FIZELLIER-SAUGET avec la collaboration de M. BOUALI et L. BUCHET, Un édifice religieux du haut Moyen-Âge à "La Chapelle de Pessat", commune de Riom (Puy-de-Dôme). *Bulletin de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, 15, 1991, pp. 16-24.

## L'EXPLOITATION DE LA TERRE

Nous savons peu de choses sur l'exploitation de la terre en Auvergne au Haut-Empire. En Grande Limagne, les prospections nous indiquent que sur les 103 sites gallo-romains mentionnés plus haut, quinze étaient des *villae*, vingt-huit des établissements agricoles plus modestes, dix de simples bâtiments annexes, dix des sites funéraires ou cultuels, quarante des sites et indices de sites indéterminés. Cela représente une densité moyenne supérieure à trois sites au kilomètre carré. Chaque *villa* contrôlait un domaine théorique moyen d'une centaine d'hectares, incluant des établissements dépendants, des annexes agricoles (granges, greniers, ateliers, remises) et des cimetières familiaux<sup>54</sup>. En réalité, les domaines étaient certainement inégaux et surtout fragmentés, résultat des vicissitudes pluriséculaires des stratégies familiales d'acquisition, de vente, de concentration et de partage successoral. En outre, il faut tenir compte du fait qu'un certain nombre de *villae* n'ont pas été identifiées comme telles, faute d'éléments visibles en surface. Enfin, il faut envisager l'existence d'une classe de petits exploitants, fermiers ou métayers, qui n'étaient pas propriétaires de la terre qu'ils travaillaient mais y résidaient (*coloni*).

54 - G. FOURNIER, Essai sur le peuplement de la Basse Auvergne à l'époque gallo-romaine, *op. cit.*, p. 156.



▲ a



▲ b



c ▼



d ▼

Fig. 47 - Bâtiments agricoles gallo-romains (clichés CERAA).

- a : Aubiat.
- b : Mezel (Les Genas).
- c : Malintrat (Chaniat).
- d : Authezat (La Narse).

## LE DOMAINE RURAL D'UN SÉNATEUR AU V<sup>e</sup> SIÈCLE

*Dans une lettre adressée à la fin du mois de juin 465 au grammairien de l'Ecole de Clermont Domitius, Sidoine Apollinaire, sénateur, gendre de l'éphémère empereur Avitus et futur évêque de Clermont, décrit son domaine rural d'Avitacum, que l'on situe traditionnellement à Aydat.*

« Ecoute donc, s'il te plaît, comment se présente le domaine dans lequel je t'invite. Nous sommes à Avitacum ; c'est le nom d'une propriété qui me vient de ma femme et qui pour cette raison m'est plus chère qu'une terre héritée de mon père : c'est pour moi la concorde au milieu des miens et sous la conduite de Dieu, à moins que tu n'y voies, toi, dans ton humeur craintive, l'effet d'un enchantement. Au couchant une montagne, difficile à gravir bien qu'elle soit de terre, d'où s'échappent, comme d'un double foyer, des hauteurs plus basses qu'elle, séparées les unes des autres par une largeur d'environ quatre arpents. Toutefois, avant d'atteindre l'endroit où s'ouvre un espace suffisant pour le vestibule d'une habitation, les versants des collines encadrent de pentes très raides la vallée qui court entre elles jusqu'aux abords de la *villa*, dont les façades regardent le nord et le sud.

En direction du sud-ouest se trouvent les bains, qui sont accolés au pied d'une falaise boisée, et, s'il arrive qu'on procède, sur le sommet, à une coupe de bois taillis, les tas de fagots, emportés par la déclivité, viennent se jeter, par une chute pour ainsi dire spontanée, dans la gueule du fourneau. A cet endroit s'élève la salle des eaux brûlantes, à laquelle est contiguë la salle des parfums, de dimensions identiques, exception faite de la vaste baignoire semi-circulaire, où l'eau bouillante sort par saccades après avoir circulé dans un labyrinthe de souples tuyaux de plomb qui percent le mur. Dans cette pièce surchauffée, c'est le grand jour et l'abondance de la lumière qui règne à l'intérieur est telle qu'elle oblige tous les gens pudiques à se souvenir qu'ils sont quelque chose de plus que des hommes nus.

A la suite s'étend la salle froide, qui pourrait sans présomption rivaliser avec les piscines construites pour des bâtiments publics. Tout d'abord, le toit se termine par une pointe de forme conique, alors que les arêtes convergentes du faite à quatre faces sont recouvertes de tuiles creuses aux quatre angles, entre lesquels ont été placées des tuiles plates. Quant à la pièce elle-même, elle a la forme d'un carré parfait, aux dimensions si bien adaptées qu'elle peut recevoir autant de sièges que la baignoire demi-circulaire reçoit habituellement de personnes, sans que soit gêné le service des domestiques. Deux fenêtres, vis-à-vis l'une de l'autre, ont été placées par l'architecte à l'endroit où le toit en pente touche le mur, afin de dévoiler aux regards des baigneurs qui regardent en l'air le plafond à caissons construit avec art. La face intérieure des murs se satisfait de la seule blancheur de la pierre polie.

Ici point de corps peints sur les murs, dont la beauté sans voiles expose aux regards une histoire laide, qui honore l'art sans doute mais déshonore l'artiste. Point d'histrions prêtant à rire par leur costume et leur mimique, qui cherchent à imiter par leurs fards multicolores la mise en scène de Philistion. Point de ces postures lascives et équivoques que les étreintes du pugilat donnent aux athlètes, dont les luttes véritables, dans la réalité de la vie, sont d'ailleurs immédiatement interrompues par la chaste baguette des moniteurs, si elles provoquent des enlacements trop indécents.

Bref, on ne trouvera sur ces panneaux aucun dessin qu'il soit plus correct de n'avoir point vu. Quelques petits vers pourtant retiendront l'attention du nouveau venu, mais dans une mesure fort discrète, car on n'éprouve ni envie de les relire ni regret de les avoir lus. Si d'autre part tu t'inquiètes de mes marbres, c'est un fait que Paros, Carystos, Proconèse, la Phrygie, la Numidie, Sparte n'ont point déposé en ces lieux les plaques aux couleurs variées de leurs carrières, et les pierres de mes thermes n'offrent point non plus aux regards cette apparence trompeuse d'un semis d'écailles que donnent les rochers d'Ethiopie et leurs montagnes de pourpre teints d'un rouge naturel. Mais si nous ne sommes riches de la solidité d'aucune pierre étrangère, ma chaumière ou, si tu préfères, ma cabane possède au moins la fraîcheur du pays. Prête donc attention à ce que nous possédons plutôt qu'à ce que nous ne possédons pas.

A ce vaste édifice est annexée comme une dépendance, du côté de l'est, une piscine à ciel ouvert ou, si tu préfères le mot grec, un *baptisterion*, qui contient environ 20 000 *modii*. Pour ceux qui y viennent au sortir de la chaleur du bain, un triple accès est ouvert au centre du mur par des passages en forme de voûtes. Les supports du milieu ne sont pas des piliers mais des colonnes, de cette espèce que les architectes les plus expérimentés ont appelé « colonnes de Porphyre ». Dans cette piscine donc se déverse un cours d'eau, jailli du sommet de la montagne et capté dans des conduites qui font le tour des côtés extérieurs du bassin : il s'y déverse par six tuyaux terminés par des têtes de lions sculptées qui donneront à ceux qui sont entrés là par hasard l'impression qu'ils voient de vraies rangées de dents, une flamme réelle dans les yeux, des crinières véritables sur les nuques.

Si le maître de maison est entouré, en cet endroit, par la foule de ses serviteurs ou de ses hôtes, les échanges de paroles deviennent à peine perceptibles à cause du vacarme que fait l'eau en tombant ; les gens se parlent alors dans l'oreille et une conversation générale, ainsi gênée par ce bruit extérieur, prend un air cocasse de mystère.

En quittant cet endroit, on a devant soi la façade de la salle à manger des femmes ; contigu à cette pièce et séparé d'elle par une cloison seulement, se trouve l'office qui voisine avec l'atelier de tissage.

...d...

.../...

A l'est s'élève un portique qui a vue sur le lac : il est soutenu par des piliers arrondis, bien loin d'exciter l'envie par des colonnes monumentales. A partir du vestibule s'ouvre à l'intérieur un passage couvert que n'interrompt aucune cloison transversale : comme il ne donne de vues sur rien, je suis fondé à l'appeler, à défaut d'*hypodromus* (promenade ouverte) *cryptoporticus* (galerie fermée). Au bout de cette galerie cependant a été prélevé sur l'extrémité du déambulatoire, un espace qui forme une pièce bien fraîche, où bat en retraite, pour honorer le repas en commun qui y a été servi, le chœur babillard des humbles clientes et des nourrices, quand ma famille et moi avons gagné notre chambre à coucher pour y faire la sieste.

Du *cryptoporticus* on accède à la salle à manger d'hiver, où le feu souvent allumé a sali de suie noire la cheminée voûtée. Mais à quoi bon te donner ces détails quand je n'ai nulle envie de t'inviter aujourd'hui à venir t'asseoir près du feu ? Je parlerai plutôt de ce qui peut intéresser ta personne et la saison. De cette salle à manger, on peut passer dans la "pièce de séjour" ou mieux dans la petite salle à manger d'où l'on découvre presque tout le lac et qui s'ouvre toute entière sur le lac. Dans cette pièce se trouvent un lit de table semi-circulaire et un buffet brillant et pour accéder à l'étage ou plutôt à la tribune où ils sont, on peut monter sans peine du portique situé en dessous par un escalier qui raccourcit et réduit le trajet. Couché en ce lieu sur le lit de table, s'il y a des intervalles entre les plats, tu peux te consacrer aux délices du spectacle.

Si l'on t'apporte alors de l'eau glacée de la plus célèbre des sources, tu verras sur les vases de cristal qu'on a remplis d'un coup les tâches et les traces d'une buée couleure de neige et l'éclat brillant des coupes terni par une sorte d'aspect graisseux produit par le refroidissement brutal. Bien entendu, la boisson est en harmonie avec les coupes : le liquide glacé qu'on y boit est en effet de nature à donner le frisson aux plus altérés, pour ne pas parler de toi qui es un modèle de tempérance. De là tu pourras observer comment le pêcheur fait avancer sa barque vers le large, comment il tend ses filets maintenus en place par des morceaux de liège ou encore comment des brasses de lignes pourvues d'hameçons sont équilibrées par des marques disposées à des intervalles réguliers, pour faire tomber évidemment les truites si voraces, au cours de leurs sorties nocturnes à travers le lac, dans ces "pièges fraternels" : quel mot plus approprié pourrais-je employer en effet dans un cas comme celui-ci où le poisson est abusé par un poisson ?

Le repas terminé, tu trouveras asile dans un salon, qui est la pièce la moins exposée à la chaleur et de ce fait la plus convenable pour l'été, car ouverte au nord seulement, elle laisse entrer le jour sans laisser entrer le soleil – salle à manger et salon étant séparés par une antichambre, très étroite où la somnolence des domestiques trouve des occasions de s'assoupir plutôt que de dormir. Quel plaisir pour les oreilles que d'entendre de ce lieu résonner à midi le chant des cigales, au crépuscule le coassement des grenouilles, au début de la nuit le cri des cygnes et des oies, dans la nuit encore profonde les accords des coqs, le croassement trois fois répété des corbeaux prophétiques saluant, à son lever, la torche pourpre de l'Aurore, au point du jour enfin les roulades de Philomèle dans les buissons et le gazouillis de Procné sur les charpentes ! Encore pourras-tu ajouter à ce concert la muse pastorale de la flûte à sept trous que tourmentent souvent, dans des concours nocturnes, les Tityres de nos montagnes oublieux du sommeil, au milieu de leurs troupeaux porteurs de cloches, dont les mugissements se répondent à travers les pacages où ils paissent. Et pourtant ces harmonies variées des voix et des instruments se mettront à ton service pour te faire goûter un sommeil plus profond.

En sortant du portique, si l'on se dirige vers le port du rivage, on se trouve exposé à la vue, sur un espace gazonné, mais il y a non loin de là un bosquet où deux immenses tilleuls unissent les feuillages de leurs troncs séparés et malgré cette double origine forment une ombre unique. C'est sous cet ombrage, quand mon cher Ecdicius m'éclaire de sa présence, que nous consacrons notre loisir au jeu de paume, mais seulement jusqu'au moment où l'ombre resserrée des arbres, en rétrogradant, se trouve rétrécie à la longueur même des branches et offre sur place aux joueurs fatigués après une partie de balle un cadre pour une partie de dés. »

De fait, bon nombre d'établissements peuvent être interprétés comme des fermes plus ou moins modestes : leur superficie est généralement inférieure à 2000 m<sup>2</sup> en prospection, les techniques de construction font systématiquement appel à la pierre et à la tuile, fréquemment au mortier, mais le confort paraît mesuré. La prospection aérienne révèle de petits édifices à plan parfois très simple, dans lesquels on peut voir soit des annexes agricoles, soit de petites exploitations (fig. 47). Deux bâtiments de ce type ont été observés à l'occasion de travaux sur la commune de Lempdes. L'extension du lycée agricole de Marmilhat a donné lieu au dégagement d'une construction rectangulaire de 21x13 m, composée de trois pièces de surface inégale : les murs, montés sur une solide fondation en tranchée, étaient constitués d'un blocage de pierres et de mortier parementé, sur lequel devait reposer une élévation en terre crue ; des structures annexes ont laissé des traces sous la forme de fosses et de calages de poteaux ; l'ensemble, occupé dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, s'apparente à une unité d'exploitation agricole<sup>55</sup>. Plus récemment, au Clos des Gargailles, un petit bâtiment rectangulaire divisé lui aussi en trois pièces a été interprété comme une sorte de grange de stockage ; la technique de construction était identique : les solins de pierres et de dalles posées à plat soutenaient une élévation en terre ou en matériaux périssables ; les murs, recouverts sur leurs deux faces d'un enduit à la chaux, supportaient une toiture de tuiles<sup>56</sup>.

D'autres installations rurales ont été partiellement fouillées à la faveur de l'aménagement du contournement autoroutier de Gannat : deux bâtiments de 18 x 11,80 m et 15,40 x 6,60 m apparentés à des granges, implantés au milieu du I<sup>er</sup> siècle et contenus dans un enclos palissadé de 35 x 60 m, aux Contamines<sup>57</sup> ; deux autres bâtiments du I<sup>er</sup> siècle au Clos Montsala<sup>58</sup> ; une douzaine de silos à La Contrée Viallet<sup>59</sup> ; une unité de stabulation du II<sup>e</sup> siècle avec son puits et un système de drainage à Beuille, dans la commune de Monteignet-sur-l'Andelot<sup>60</sup>. Des constructions légères en matériaux périssables sont également connues en Limagne. Au Pâtural, un bâtiment rectangulaire sur poteaux de 10 x 5,50 m à deux nefs et cloisonnement interne est aménagé aux environs du changement d'ère<sup>61</sup>. Aux Douzaines Hautes, à Malinrat, des bâtiments sur poteaux sont datés de la fin de l'Antiquité<sup>62</sup>.

A mesure que l'on s'éloignait du chef-lieu de cité, le réseau des *villae* s'éclaircissait, l'emprise des élites urbaines sur les campagnes diminuant, peut-être au profit des colons. Des hameaux et des villages devaient regrouper une partie de la population paysanne, mais l'archéologie a encore beaucoup de mal à les identifier. Néanmoins, les *villae* étaient présentes partout où les conditions agronomiques permettaient à l'aristocratie de tirer profit de la terre, en particulier dans les bassins sédimentaires. Leur présence est également attestée dans des régions *a priori* moins hospitalières : on peut citer l'exemple de la *villa* des Souils, installée à 1 100 m d'altitude sur l'actuelle commune d'Arlempdes<sup>63</sup>.

55 - A. COULLAUD, Lycée agricole de Marmilhat (Lempdes). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1993, pp. 41-42.

56 - S. GAIME, Lempdes. Le Clos des Gargailles. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1999, pp. 71-72.

57 - A. REBISCOUL, Les Contamines (Gannat). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1996, pp. 18-19.

58 - G. VERNET, Le Clos Montsala (Gannat). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1996, pp. 17-18.

59 - G. VERNET, La Contrée Viallet (Gannat). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1996, pp. 19-21.

60 - G. VERNET, Beuille (Monteignet-sur-l'Andelot). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1996, p. 22 et G. VERNET, Contournement autoroutier de Gannat - A719 (Gannat - Monteignet-sur-l'Andelot). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1995, pp.20-21.

61 - J. DUNKLEY, Pâtural (Clermont-Ferrand), *op. cit.*

62 - V. GUICHARD, A710. Antenne de Lussat (communes de Clermont-Ferrand, Gerzat, Lussat, Malinrat, Les Martres-d'Artières), *op. cit.*

63 - L. SIMONNET, L'occupation des sols en Velay pendant la période romaine, *op. cit.*

## TECHNIQUES AGRAIRES ET IMPACTS SUR LE PAYSAGE

Les techniques agraires mises en œuvre pour cultiver la terre sont très mal documentées. Les recherches conduites ces dernières années en Grande Limagne laissent penser que seule une politique de cadastration systématique pouvait permettre une mise en valeur aussi intensive des « terres noires », naturellement mal drainées et gorgées d'eau pendant une bonne partie de l'année. De fait, une cinquantaine de limites parcellaires fossoyées de la fin de l'âge du Fer et une centaine d'époque romaine ont été recoupées par les douze kilomètres de tranchées de reconnaissance préalables à l'implantation de l'A710<sup>64</sup>. De multiples fossés de drainage organisés en réseaux ont été observés récemment dans les secteurs les plus déprimées des communes de Lempdes<sup>65</sup>, Gerzat<sup>66</sup> et Saint-Beauzire<sup>67</sup>, à l'occasion de vastes décapages de surface. L'étude morphologique du cadastre « napoléonien » a permis à S. ROBERT<sup>68</sup> de mettre en évidence plusieurs systèmes parcellaires dans ce secteur, dont certains pourraient remonter à l'Antiquité.

Les prospections systématiques conduites au sud du Bédât sur la commune de Saint-Beauzire ont mis en lumière une autre technique de bonification : la pratique de la fumure des champs, recommandée par les agronomes latins. En effet, le « bruit de fond » caractérisé par la présence, en faible densité mais sur une étendue de plusieurs dizaines d'hectares, de tessons gallo-romains fragmentés, aux cassures émousées, peut être interprété comme le résultat de pratiques agraires qui consistaient à épandre dans les champs le contenu des dépotoirs domestiques pour les enrichir en matières organiques. Ces apports étaient particulièrement intensifs aux abords des établissements agricoles, où s'étendaient probablement des jardins potagers. Plusieurs diagrammes polliniques pourraient confirmer cette pratique en Grande Limagne : la fréquence des chénopodiacées suppose en effet un enrichissement du sol en matières azotées, généralement dû aux déchets de toutes sortes rejetés en périphérie des zones d'activités humaines.

La recherche de l'intensification a pu avoir sur le long terme des conséquences néfastes pour l'équilibre du milieu. En Grande Limagne, l'alourdissement de la charge humaine à l'âge du Fer et à l'époque romaine s'est traduit par une accélération de l'érosion et par un accroissement du rythme d'accumulation des « terres noires »<sup>69</sup>. Localement, l'instabilité des versants a pu engendrer de véritables glissements de terrain : l'un d'eux pourrait expliquer l'abandon de la *villa* de Maréchal (Beaumont) dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Au haut Moyen-Âge, l'effet combiné de la déforestation, de l'érosion, du mauvais entretien des drains et de probables fluctuations climatiques a pour conséquence des inondations catastrophiques qui recouvrent entre 580 et 589 une partie de la Limagne, empêchant les semailles selon Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, V, 25, 33). Des dépôts sableux matérialisent encore ces événements dans les coupes géomorphologiques. Sur le plateau de Mareuges, dans le Cézallier oriental, l'intensification agricole attestée à l'époque romai-

64 - V. GUICHARD, A. BOLLE, C. BALLUT, Autoroute A710. Antenne de Lussat (communes de Clermont-Ferrand, Gerzat, Malintrat, Lussat, Les Martres-d'Artières). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1997, pp. 96-97.

65 - G. VERNET, ZI "Les Fontenilles" - Centre de tri postal (Lempdes). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1997, p. 84.

66 - G. VERNET, Gerzat-Cébazat. Parc Logistique. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1999, pp. 69-70.

67 - C. MENNESSIER-JOUANNET, P. BET, P. COMBES., V. BRIZARD, G. VERNET, J. ARGANT, *Saint-Beauzire (63). Biopôle. Occupation du sol en bordure du marais de Cœur. Le Grand Marais*. Rapport de fouille archéologique (7/06-23/07/1999) DFS, Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, novembre 1999.

68 - S. ROBERT, *Étude des formes anciennes du paysage sur l'emprise du Parc Logistique de Gerzat-Cébazat et sur les communes de Aulnat, Clermont-Ferrand, Cébazat, Gerzat, Malintrat et Saint-Beauzire*. Étude de morphologie agraire (17 avril 1997 - 6 août 1997), DFS, Service Régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, 1997.

69 - V. GUICHARD, A710. Antenne de Lussat (communes de Clermont-Ferrand, Gerzat, Lussat, Malintrat, Les Martres-d'Artières), *op. cit.*

70 - S. LIÉGARD, Maréchal (Romagnat). *BSR Auvergne*, *op. cit.*

ne par la palynologie (développement de la céréaliculture) et par l'archéologie (scarification du socle basaltique par le passage répété de l'araire, apports de fumure) serait à l'origine de phénomènes d'érosion éolienne qui auraient entraîné l'appauvrissement des sols par élimination du sédiment fin <sup>71</sup>. L'édification d'un réseau de murettes en pierres sèches à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen-Âge aurait eu pour finalité d'enrayer l'accélération de l'érosion.

## LES PRODUCTIONS AGRICOLES

Quelles étaient les plantes cultivées dans les champs préparés, drainés et fertilisés avec tant de soin ? Vraisemblablement surtout des céréales et des légumineuses, qui constituaient la base de l'alimentation, et auxquelles les « terres noires » de Limagne comme les sols légers des plateaux volcaniques se prêtaient particulièrement. Plusieurs fouilles ont livré des graines carbonisées attestant la culture du blé, de l'orge, du seigle ou encore des lentilles et des pois <sup>72</sup>. Les diagrammes polliniques montrent l'expansion de la céréaliculture depuis le Néolithique, tant en plaine <sup>73</sup> qu'en montagne <sup>74</sup>. Mais il est impossible de préciser la localisation et l'extension de ces différentes cultures, car les indices archéologiques sont rares et souvent ambigus. Par exemple, tous les établissements gallo-romains livrent des débris de meules domestiques : celles-ci attestent une consommation familiale de farine utilisée pour la préparation de mets variés (bouillies, galettes) mais pas forcément une céréaliculture locale, car le grain pouvait être acheté sur le marché. Certains indices sont moins discutables : c'est le cas des greniers, des meuneries et de l'outillage en général. Plusieurs meuneries hydrauliques ont été reconnues en Auvergne, aux Martres-de-Veyre, à Ambert et peut-être à Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

S'il est certain que les céréales couvraient l'essentiel des terres labourées, la place occupée par la vigne dans le paysage agraire est sujette à débat. G. FOURNIER <sup>75</sup> a mis en relation le ralentissement des importations d'amphores vinaires italiennes au I<sup>er</sup> siècle avec un développement de la viticulture régionale, activité dont le caractère hautement spéculatif ne pouvait laisser insensibles les élites foncières. Mais il faut bien avouer que les indices archéologiques d'une viticulture sont maigres. Ils se résument aux grappes de raisin retrouvées au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans les sépultures de la nécropole des Martres-de-Veyre <sup>76</sup> et à un bas-relief remployé dans les murs de la cathédrale du Puy figurant des amours vendangeurs. Surtout, on est surpris par l'absence d'installations de pressage et d'ateliers de fabrication d'amphores comparables à ceux que l'on retrouve dans le Midi. Quelques rares éléments de pressoirs pourraient être liés à une activité vinicole et non, comme on a pu l'écrire, à l'extraction de l'huile de noix : c'est peut-être le cas sur la *villa* de Maréchal à Romagnat <sup>77</sup> ; mais que penser de ce fond de pressoir associé à un rouleau en granit découvert au XIX<sup>e</sup> siècle sur l'établissement gallo-romain de Lous Rambays à Saint-Georges-Lagricol <sup>78</sup> ? Une large utilisation du bois pour la confection des pressoirs et des tonneaux pourrait expliquer la disparition de toute trace archéologique d'une viticulture dont l'importance transparaît pourtant en Auvergne dans la correspondance de Sidoine Apollinaire au V<sup>e</sup> siècle (*Epistulae*, IV, 21).

71 - L. TIXIER, Mareuges (Rentières). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1992, pp. 53-54, et TIXIER L. Mareuges (Rentières). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1993, p. 46.

72 - J. COLLIS, Incinération gallo-romaine à Lussat et fouilles de sauvetage en Grande Limagne (Puy-de-Dôme) en 1976. *Revue archéologique du Centre de la France*, 29, 1990, pp. 5-17.

73 - L. GACHON, *Contribution à l'étude du quaternaire récent de la Grande Limagne marno-calcaire : morphogenèse et pédogenèse*. Thèse de doctorat, Université de Clermont-Ferrand, 1963.

74 - L. TIXIER, Mareuges (Rentières), *op. cit.* et L. TIXIER, Mareuges (Rentières), *op. cit.*

75 - G. FOURNIER, Essai sur le peuplement de la Basse Auvergne à l'époque gallo-romaine. *op. cit.*, p. 135, 159, 162.

76 - A. AUDOLLENT, Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre. *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 13, 1923, pp.275-328, pl. VII-XI.

77 - S. LIÉGARD, Maréchal (Romagnat), *op. cit.*

78 - R. GOUNOT, *Archéologie gallo-romaine en Haute-Loire*, *op. cit.*

L'arboriculture est d'ailleurs bien présente dans l'Auvergne romaine, comme en témoignent de multiples indices souvent isolés. Ainsi, une branche de cerisier a été exhumée dans un puits comblé à la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au II<sup>e</sup> siècle sur le site des Léchères à Aubiat<sup>79</sup> et un noyau de cerise a été recueilli en stratigraphie sur la villa de La Rochette-Félines à Massiac<sup>80</sup>. Des noyaux de prunes, de cerises et de merises, des coquilles de noix et de noisettes ont été mis au jour dans des contextes gallo-romains variés : vicus de La Masse à Ambert, puits antique à Saugues, nécropole des Martres-de-Veyre, sources sacrées de Chamalières et de Coren. On peut également évoquer les noix factices de Lezoux. La palynologie confirme la culture du noyer et du châtaignier depuis l'âge du Fer en Limagne, à Aubiat<sup>81</sup> et à La Moutade<sup>82</sup>, et dans le Cézallier, à Rentières<sup>83</sup>.

L'élevage était également une activité essentielle, probablement très développée dans les régions de moyenne montagne, mais aussi en plaine. Deux aires de stabulation ont été fouillées récemment à Vernols, dans le Cantal<sup>84</sup>, et à Monteignet-sur-l'Andelot, près de Gannat<sup>85</sup>. Des ossements de suidés, d'ovicapridés, de bovidés, d'équidés et de volatiles se retrouvent fréquemment dans les fouilles urbaines et rurales. Malheureusement, aucune synthèse ne donne à ce jour une vision globale de la structure de la consommation de viande animale qui pourrait nous renseigner, indirectement, sur la nature et l'importance de l'élevage dans l'économie régionale. Une transhumance a bien dû s'appuyer dès la préhistoire sur la complémentarité entre pâturages d'hiver et d'estive. On sait, par Grégoire de Tours (*Liber de passione et virtutibus sancti Juliani*, 17), que les moutons des plaines de l'Allier allaient paître au VI<sup>e</sup> siècle dans les montagnes brivadoises. Mais ce phénomène a-t-il dépassé le cadre de l'Auvergne ? L'hypothèse d'une route de transhumance nord-sud reliant le Languedoc à l'Auvergne par les Causses et le Cézallier a été avancée par A. VINATIÉ<sup>86</sup>, mais l'argumentation archéologique reste fragile pour l'époque romaine.

La transformation des produits de l'élevage est mal connue. Une activité de boucherie est bien attestée par les fouilles d'Augustonemetum<sup>87</sup>. Elle était probablement associée à d'autres productions artisanales présentes dans les agglomérations antiques : la tabletterie et la tannerie. Dans le Cantal et la Haute-Loire, la découverte de faïsselles et de moules sur plusieurs sites gallo-romains révèle qu'on y fabriquait des fromages, vraisemblablement pour la consommation domestique. Des métiers à tisser étaient souvent présents dans les établissements ruraux, comme en témoignent les innombrables fusaïoles et autres pesons retrouvés en fouille et en prospection. Une activité artisanale de teinturerie ou de foulonnerie a été envisagée à Saint-Nectaire suite à la découverte, en 1825, d'une quarantaine d'auges en béton circulaires ou rectangulaires dans les grottes taillées du Mont Cornador<sup>88</sup>. A Vertaizon, le site de La Charme est interprété comme un atelier de foulons qui a dû fonctionner au sein d'une villa au cours des trois premiers siècles de notre ère : protégés par une toiture de tuiles, huit bassins enduits de mortier hydraulique y étaient organisés en deux séries étagées communiquant par des tuyaux de plomb<sup>89</sup>.

79 - F. LOISEAU, Puits antique à Persignat. *Bulletin de l'Association culturelle d'Aigueperse*, 10, 1991, pp. 7-14, 4 pl.

80 - A. VINATIÉ, L'établissement gallo-romain de "La Rochette-Félines" à Massiac, *op. cit.*, pp. 213-230.

81 - C. MENNESSIER-JOUANNET, Sites à fosses rubéfiées du I<sup>er</sup> âge du Fer en Limagne d'Auvergne. *Revue archéologique du Centre*, 31, 1992, pp. 21-39, 6 fig.

82 - C. MENNESSIER-JOUANNET, G. VERNET, Une fosse de La Tène ancienne au "Pied de l'Ane", commune de La Moutade (Puy-de-Dôme). *Revue archéologique du Centre*, 31, 1992, pp. 167-176, 4 fig.

83 - L. TIXIER, Mareuges (Rentières), *op. cit.* et L. TIXIER, Mareuges (Rentières), *op. cit.*

84 - A. VINATIÉ, Les Marry, Laneyrat (Vernols). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1997, p. 31.

85 - G. VERNET, Beuille (Monteignet-sur-l'Andelot), *op. cit.*

86 - A. VINATIÉ, *Le pays d'Allanche à l'époque gallo-romaine (100 av. J.-C. - 300 ap. J.-C.)*, *op. cit.*

87 - L. SIMON, *Recherches sur l'artisanat au sein des agglomérations de Gaule romaine. Approche critique des données concernant cinq sites de la province d'Aquitaine*. DEA, Université de Paris I, Institut d'Art et d'Archéologie, 1994.

88 - P. AUDIN, Les eaux chez les Arvernes et les Bituriges. *Revue archéologique du Centre de la France*, 22, 1983, pp. 85-108.

89 - J.-N. BONIN, J.-P. MAILLARD, P. MEUNIER, Fouille de sauvetage d'un ensemble de bassins d'époque gallo-romaine à Vertaizon. *Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches d'Archéologie aérienne*, 5, 1985, pp. 73-86.

## DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

L'exploitation des ressources offertes par les forêts, les lacs, les marais et les rivières jouait assurément un rôle de premier ordre dans l'économie des campagnes. Elle n'a pourtant laissé que peu de traces. Les forêts couvraient certainement de vastes espaces dans les régions montagneuses, mais également dans les secteurs de plaine les moins peuplés, si l'on en croit Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours. La palynologie montre une forêt diversifiée composée principalement de hêtres, de pins et de sapins. G. FOURNIER<sup>90</sup> établit un lien entre la couverture forestière et la répartition des grands centres de fabrication de céramique, qui étaient gros consommateurs de bois de chauffe, particulièrement de résineux. Ainsi les montagnes de la Comté, les Varennes, les actuelles forêts de Randan et de Marcenat, celles qui s'étendent entre les vallées de l'Allier et de la Besbre étaient déjà boisées selon lui dans l'Antiquité. Le bois était utilisé comme combustible mais il constituait également un matériau de construction privilégié, à la ville comme à la campagne, où il faisait vivre les charpentiers et les charrons. Il entrait pour une part non négligeable dans la confection du mobilier usuel. L'outillage métallique exhumé dans les sites gallo-romains rend parfois compte de l'exploitation de la forêt et du travail du bois (haches, coins, herminettes, ciseaux). L'iconographie et l'épigraphie complètent l'archéologie : à Escurolles, dans l'Allier, une pierre décorée sur deux faces figure l'outillage du charpentier (hache, ciseau, maillet, règle, peut-être scie) ; à Espaly-Saint-Marcel, une épitaphe rappelle qu'un magistrat vellave a été *patronus collegii fabrorum tignariorum*, c'est-à-dire patron du collège des charpentiers. En Haute-Loire, l'exploitation de la résine a été mise en évidence sur plusieurs sites antiques, à Saint-Jean-d'Aubrigoux, à Craponne-sur-Arzon et peut-être à Saint-Christophe-sur-Dolaison. On y retrouve des fragments de grandes urnes montées au colombin, semblables à celles des Rutènes, qui servaient à l'extraction de la résine et à la distillation de la poix<sup>91</sup>.

La forêt est également un lieu de chasse privilégié. La chasse au sanglier et au cervidé est attestée par les vestiges osseux retrouvés sur plusieurs sites du Cantal et de Haute-Loire. Un cippe funéraire découvert en 1831 dans l'église de Solignac-sur-Loire porte l'épitaphe d'un chasseur dont l'équipement est minutieusement figuré (arbalète, carquois, coutelas dans son étui, chien assis attaché à un arbre). A Craponne-sur-Arzon, un bas-relief appartenant peut-être à une pile funéraire figure deux amours portant l'un un lièvre au bout d'un bâton, l'autre un animal sur ses épaules. Une scène de chasse au brame est sculptée sur un linteau trouvé vers 1825 dans l'ancien cimetière de l'église d'Espaly-Saint-Marcel. La pêche constitue également un motif iconographique, comme en témoignent le pêcheur à la ligne figuré sur un cippe funéraire de Ceyssac<sup>92</sup> ou les trois amours pêcheurs du sanctuaire des eaux de Margeaix à Beaulieu-sur-Loire<sup>93</sup>. En revanche, les indices d'une pisciculture sont rares et incertains : à Arlempdes, le grand bassin qui borde au nord l'un des corps de bâtiment de la *villa* des Souils est interprété comme un vivier ou une citerne<sup>94</sup>. A Massiac, A. VINATIÉ<sup>95</sup> pense avoir dégagé un bac à huîtres sur la *villa* de La Rochette-Félines. De fait, les coquilles d'huîtres se rencontrent fréquemment sur les établissements gallo-romains<sup>96</sup>, particulièrement les *villae*, témoignant du goût très latin des élites locales pour ce coquillage dont on sait qu'il était commercialisé en Gaule dans des amphores dès le premier âge du Fer.

90 - G. FOURNIER, Essai sur le peuplement de la Basse Auvergne à l'époque gallo-romaine, *op. cit.*, p. 162-163.

91 - M. FIGUET, Marus-La Fontboine, un site gallo-romain du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. *Opus Archéologie*, 1987, pp.103-113, et R. GOUNOT, *Archéologie gallo-romaine en Haute-Loire*, *op. cit.*

92 - R. GOUNOT, Sur le cippe de Ceyssac, un pêcheur à la ligne. *Gallia*, 23, 1965, pp. 273-278.

93 - U. ROUCHON, (1947) *Le Velay gallo-romain et sa capitale Ruessio*, *op. cit.*

94 - L. SIMONET, Le site gallo-romain des Souils d'Arlempdes, *op. cit.*

95 - A. VINATIÉ, L'établissement gallo-romain de "La Rochette-Félines" à Massiac. *Revue de la Haute Auvergne*, *op. cit.* et A. VINATIÉ, La villa gallo-romaine de "La Rochette-Félines" à Massiac (fin). *Revue de la Haute Auvergne*, *op. cit.*

96 - J.-B. BOUILLET, Huîtres apportées en Auvergne en grande quantité au II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle. *Tablettes de l'Auvergne*, 4, 1843, pp. 668-672.

Ce rapide tableau des productions agricoles révèle l'existence d'activités artisanales variées dans les campagnes. On peut distinguer un artisanat rural dispersé dans des établissements fondamentalement agricoles et un artisanat plus spécialisé, lié soit à de grands domaines, soit à des agglomérations. Le premier vise à satisfaire certains besoins essentiels au bon fonctionnement de l'exploitation : c'est le cas du tissage, mais aussi de la forge et de la petite métallurgie (travail du plomb, du bronze), ou encore de la fabrication locale de tuiles, de briques, de chaux ou de poteries. Presque tous les sites gallo-romains livrent des scories, signes d'une large diffusion des forges à la catalane. La fouille de La Vermillère à Toulon-sur-Allier montre comment ce type d'activité polluante a pu s'accommoder d'un terrain marécageux, riche en bois et en eau, à l'écart sur une terrasse de l'Allier <sup>97</sup>. Plusieurs ateliers de bronziers sont connus en milieu rural, dans l'Allier et en Haute-Loire par exemple : ils ont livré des culots, des scories, des rebuts de fonte et des creusets.

De nombreux fours de tuiliers et de briquetiers sont également signalés sur des *villae* du Puy-de-Dôme, de l'Allier et du Cantal. Avec les fours à chaux, ils étaient utilisés au moment de la construction ou de la réfection des bâtiments. En dehors des grands centres de fabrication de céramique, de multiples ateliers de potiers isolés produisaient pour un marché local. C'est le cas en particulier dans le Cantal : la *villa* de La Rochette-Félines à Massiac possédait un tel atelier, équipé d'un canal de décantation de l'argile <sup>98</sup>. Quant aux moules de potiers retrouvés non seulement dans des agglomérations secondaires supposées (Brioude, Arpajon-sur-Cère, Ydes) mais également sur des établissements ruraux, à Charmensac, à Lastic et à Soulages, dans le Cantal, il ne faut pas forcément y voir les indices d'une production de céramique sigillée : une utilisation funéraire n'est pas exclue ; il faudrait mieux connaître le contexte de ces trouvailles souvent anciennes.

Tous ces métiers n'étaient pas obligatoirement rattachés à un domaine ou à une exploitation. Des forgerons, des bronziers, des potiers, des tuiliers et toutes sortes d'artisans indépendants ont pu travailler dans des bourgs ou des hameaux, ou de manière itinérante. C'est probablement le cas des charpentiers d'Escurolles et d'Espaly-Saint-Marcel évoqués plus haut. Mais qu'en était-il de ce cordonnier dont on a retrouvé une bigorne en basalte sur un site antique à Gennetines, dans l'Allier ? Et de ce tabletier de Celles, dans le Cantal ? Quelle était l'importance de cet atelier de La Chassagne, à Buxières-les-Mines (Allier), où l'on travaillait le schiste bitumeux aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles pour en faire probablement des éléments de toiture, de dallage et de décoration (tesselles de mosaïques), à l'emplacement d'une ancienne fabrique laténienne <sup>99</sup> ? Quelle était l'ampleur de la production des ateliers de verriers (supposés antiques) repérés au siècle dernier dans les cantons de Dompierre-sur-Besbre et de Mayet-de-Montagne, dans l'Allier <sup>100</sup> ? Ce sont là des questions auxquelles il est difficile de répondre.

### ARTISANAT SPÉCIALISÉ, MANUFACTURE ET « INDUSTRIE »

Néanmoins, certaines activités artisanales dépassaient assurément le cadre de la production et de la diffusion locales : le meilleur exemple en est fourni par les grands centres de fabrication de céramique sigillée de la vallée de l'Allier, dont les produits étaient commercialisés bien au-delà des limites

97 - S. LIÉGARD, La Vermillère (Toulon-sur-Allier). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1993, p. 17.

98 - A. VINATÉ, L'établissement gallo-romain de "La Rochette-Félines" à Massiac, *op. cit.* et A. VINATÉ, La villa gallo-romaine de "La Rochette-Félines" à Massiac (fin), *op. cit.*

99 - S. LIÉGARD, La Chassagne (Buxières-les-Mines). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1995, p. 19. et G. VERNET, La Chassagne (Buxières-les-Mines). *BSR Auvergne*, 1993, p. 14.

100 - J.-C. PÉRICHON, *Essai d'inventaire des découvertes archéologiques de l'époque gallo-romaine faites dans le département de l'Allier*, *op. cit.*

de la province (voir encart p. 108 à 111). Deux autres secteurs ont connu un développement à l'échelle régionale : les carrières de pierre et l'extraction minière. De nombreuses carrières étaient exploitées dans l'Allier : le marbre de Diou et de Gilly était utilisé à Autun ; le marbre blanc de Châtelperron alimentait Vichy, Nérès et Moulins ; une carrière de serpentine est connue à Viplaix ; des carrières antiques sont supposées à Noyant-l'Allier, Saint-Germain-des-Fossés et Molles ; des tailleries de meules en grès sont signalées au Brethon et à Autry-Issard. Dans le Puy-de-Dôme, on peut mentionner la carrière de calcaire silicifié de Beaumont <sup>101</sup>, les carrières de sarcophages à domite d'Orcines et les galeries d'extraction du tuf volcanique de Neschers. Dans le Cantal, la carrière et la fabrique de sarcophages de Villedieu, les carrières de meules de Bonnac et d'Auzers <sup>102</sup>. En Haute-Loire, les carrières d'arkose de Blavozy et les carrières de calcaire de Ronzon. Malheureusement, les recherches dans ce domaine, rares et souvent anciennes, ne permettent d'appréhender ni les techniques d'extraction, ni la chronologie de l'exploitation, ni les circuits économiques.

En revanche, la connaissance des exploitations minières antiques a été renouvelée en Auvergne par une série de fouilles et de prospections au cours des deux dernières décennies. Le minerai de fer était vraisemblablement exploité dès l'Antiquité dans l'Allier (Chamlet, Isserpent). A Saint-Ennemond (Allier), un tas de 5 000 m<sup>3</sup> de laitier avoisinant un site gallo-romain pourrait correspondre aux rebus d'une activité de réduction <sup>103</sup>. Dans le Cantal, à Beaulieu, J.-B. BOUILLET <sup>104</sup> signale une ancienne galerie destinée à l'exploitation du minerai de fer. Des mines de cuivre antiques auraient existé dans l'Allier à Laprugne et dans le Puy-de-Dôme à Blot-l'Église.

L'antimoine et le mispickel aurifères étaient extraits dans l'ouest du Puy-de-Dôme (Labesette, Larodde, région de Pontgibaud) et dans le Cantal (Massiac, Bonnac, Ferrières-Saint-Mary). A Bonnac, des galeries ont été repérées et sondées. Mais c'est à Labesette que se trouve l'ensemble d'aurières le mieux connu. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'ingénieur des mines J. DEMARTY <sup>105</sup> y avait observé de nombreuses fosses, des haldes imposantes, des tas de scories et un système de descenterie en chêne. Des prospections récentes ont révélé qu'une douzaine de sites regroupaient au moins vingt-six aurières <sup>106</sup>. Le système d'étayage à tenons et mortaises rappelle celui de la mine d'or des Fouilloux, à Jumilhac en Dordogne, datée des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. Or l'on sait que les mines d'or du proche Limousin étaient exploitées dès l'époque gauloise.

Toutefois, ce sont les mines de plomb et d'antimoine argentifères qui sont apparemment les plus nombreuses en Auvergne. Dans le Puy-de-Dôme, les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle signalent des puits de mines, des excavations, des galeries ou des haldes à Pionsat, Blot-l'Église, Chapdes-Beaufort, La Goutelle, Bromont-Lamothe, Saint-Pierre-le-Chastel, Perpezat. Dans le Cantal, à Beaulieu, à Massiac, à Bonnac, à La Chapelle-Laurent. En Haute-Loire, à Lubilhac, à Ally, à Chazelles, à Beaune-sur-Arzon, à Saint-Georges-Lagricol. Dans le district antimonifère de Brioude-Massiac, l'extraction du minerai argentifère a connu un développement considérable. Plusieurs centaines de

101 - G. LOISON, D. PARENT, Rue Bernard Maître. Sortie ouest de Clermont-Ferrand (Beaumont). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1997, pp. 62-63.

102 - A. VINATIÉ, Carrière et fabrique de sarcophages anciens près de Bouzentès, commune de Villedieu. *Revue de la Haute Auvergne*, 53, avril-juin 1991, pp. 167-175.

103 - J.-C. PÉRICHON, *Essai d'inventaire des découvertes archéologiques de l'époque gallo-romaine faites dans le département de l'Allier*, op. cit.

104 - J.-B. BOUILLET, *Description historique et scientifique de la Haute Auvergne (département du Cantal)*. Paris, J.-B. Baillière, 1834, 434 p., 2 vol.

105 - J. DEMARTY, *Les mines d'or de l'Auvergne*. Paris, 1909, 149 p.

106 - B. CAUJET, Prospection-inventaire. Les mines d'or des Arvernes (communes de Bagnols, La Bessette, Cros, Larodde, Tauves et Trémouille-Saint-Loup). *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1999, p. 90.

P. RIGAUD, Prospection-inventaire. Communes de Charensat et Villosanges. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1999, p. 93.

points d'activité minière ont été recensés <sup>107</sup>. L'antiquité de ces exploitations reste le plus souvent à démontrer, mais l'association quasi systématique de traces d'installations gallo-romaines n'est probablement pas fortuite. A Massiac, les différentes étapes de la chaîne de production ont été mises en évidence à l'occasion des fouilles réalisées en 1976 et 1977 par A. VINATIÉ et L. TIXIER à La Mine des Anglais <sup>108</sup> : l'extraction s'effectuait au moyen de puits et de galeries, mais également par des travaux à ciel ouvert ; une laverie installée à la confluence de deux ruisseaux était alimentée au moyen d'une canalisation au fond dallé de *tegulae* ; le grillage du minerai était réalisé sur une aire chauffante à hypocauste disposée à l'air libre ; des haldes de plomb argentifère et de barytine étaient encore visibles alentour. Le mobilier date l'installation du début de l'époque romaine, ce que confirme le datage radiocarbone d'un bois de chêne du puits (1850 ± 100 BP). Le village des mineurs se trouvait probablement au-dessus.

On a du mal à imaginer la place des mines dans l'économie régionale : était-ce une activité complémentaire pour les populations rurales ou bien le fait d'artisans et d'ouvriers spécialisés ? On ignore plus encore l'ampleur de la production et sa destination. Les lingots et les masses de plomb retrouvés dans le *vicus* de Beauclair à Giat-Voingt, sur une *villa* d'Espaly-Saint-Marcel et sur un établissement gallo-romain à Saint-Just-près-Brioude témoignent bien d'une commercialisation de ce métal dans la région, mais il est impossible d'établir un lien entre production et consommation. Quoi qu'il en soit, le fait que deux magistrats municipaux de la cité vellave aient exercé des fonctions dans l'administration municipale ou provinciale des mines de fer – peut-être au Conseil des Gaules à Lyon – trahit l'importance cruciale de la région dans ce secteur de l'économie antique <sup>109</sup>.

F. T.

---

107 - C. VIALARON, Prospection thématique. Commune d'Ally. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1999, p. 44.

F.-H. FORESTIER, C. VIALARON, Mines des plateaux entre Allier et Allagnon. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1993, p. 26, et F.-H. FORESTIER, C. VIALARON, Le patrimoine minier ancien du plateau d'Ally-Mercœur. *BSR Auvergne*, Ministère de la Culture, 1996, pp.42-43.

108 - L. TIXIER, L'exemple de la mine des Anglais. L'exploitation minière in - H. BRIL, P. WATELET (dir) *Les richesses du sous-sol en Auvergne et Limousin*. Ville d'Aurillac, 1986, pp. 9-14.

A. VINATIÉ, La mine de plomb argentifère "des Anglais" à Massiac. Inventaire du mobilier. *Revue de la Haute Auvergne*, 57, juillet-décembre 1995, pp. 255-272.

109 - *CIL*, XIII, 1576-1577 et *ILA*, Vellaves, 24-25, Voir aussi M. DONDIN-PAYRE, M.-T. RAEPSET-CHARLIER, *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*. Publications de la Sorbonne, Paris, 1999, p. 181.

## LES ATELIERS DE SIGILLÉE EN AUVERGNE

Philippe BET<sup>1</sup>

Pourquoi le mélange entre l'eau, la terre et le feu a-t-il connu un tel succès dans la vallée de l'Allier durant l'Antiquité ? La réponse n'est pas simple. D'autres territoires en Gaule, qui offraient des potentialités similaires, n'ont pas su en tirer le même parti. Essayons d'en comprendre les raisons.

Sous le principat d'Auguste, une nouvelle catégorie de céramique vit le jour en Italie, notamment à Arezzo. Il s'agit de la sigillée, une vaisselle de table au vernis rouge brillant. Cela constitua un phénomène assez curieux puisque chacun se plut à en posséder. La vaisselle sigillée éclipsa les productions précédentes au lustré ou vernis noir comme la céramique campanienne. Elle connut une très grande diffusion à travers tout l'Empire, et même au-delà puisque nous en retrouvons jusque sur la côte orientale de l'Inde, autour de Pondichéry. Elle était en quelque sorte, à table, l'expression de la culture romaine et du bon goût. A la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et au début de notre ère, des ateliers, où travaillaient des potiers connus en Italie, fonctionnaient dans des grandes villes, comme Lyon, Vienne ou Narbonne. C'est quasiment au moment où ces ateliers semblent péricliter qu'émergent quelques grands centres de production céramique dans la province d'Aquitaine : Millau dans l'Aveyron, Montans dans le Tarn et Lezoux dans le Puy-de-Dôme.

Cette émergence de Lezoux peut laisser perplexe. Rien ne prouve pour l'instant la pré-existence d'ateliers gaulois importants, bien au contraire. Tous les ingrédients étaient certes disponibles sur place, mais cela ne suffit pas à expliquer qu'en l'espace de quelques années plus de cent-vingt potiers travaillaient à cet endroit. Encore ne s'agit-il là que d'un comptage provisoire et fortement minoré, qui ne prend en considération que les individus actuellement identifiés, qui signaient épigraphiquement des assiettes et des coupelles en sigillée. Pour les vases moulés, plusieurs décorateurs s'inspirent des productions italiques et des potiers affichent, dans leurs estampilles, leur filiation avec le centre céramique d'Arezzo, où certains ont pu d'ailleurs effectuer leur apprentissage. La production semble avoir débuté autour de la rue Saint-Taurin, puis d'autres groupes d'ateliers firent leur apparition, route de Maringues et peut-être à Ligonnes. Ces officines s'étaient établies sur des terrains sablonneux, à la marge de la plaine fertile de la Limagne, qu'elles surplombaient. Les débuts de Lezoux sont étonnants par la technicité déployée, l'ampleur des moyens et des hommes mis en œuvre. Trop d'éléments sont réunis en un seul lieu et en si peu de temps pour admettre qu'il s'agit d'une installation improvisée et spontanée. D'ailleurs, à qui appartenaient les terres sur lesquelles sont bâties ces officines ? La réponse à cette question résoudrait celle des origines de Lezoux. Faut-il voir derrière ce démarrage si soudain la main de riches *negotiatores*, qui auraient décidé l'implantation d'unités de production importantes pour s'imposer sur le marché et qui auraient disposé de terres à Lezoux ? Le choix du lieu, éloigné de la capitale de cité et donc d'un débouché immédiat, incite à penser qu'il se destinait à un commerce à longue distance. Pourtant, malgré une bonne diffusion à leur commencement vers l'ouest et le nord de la Gaule, les ateliers lezoviens paraissent devoir ensuite s'incliner devant les exportations de sigillées de Millau, et dans une moindre mesure, celles de Montans. Cette première phase de production, qui a dû débiter vers les années dix ou quinze, a duré vingt ou trente ans seulement.

Durant cette courte période, Lezoux exerce déjà une influence régionale qui prendra de l'ampleur au point qu'elle définira une vaste aire géographique, étirée sur près de cent-vingt kilomètres le long de l'Allier : les ateliers de potiers du Centre de la Gaule. Ainsi, au début du II<sup>e</sup> siècle, trois autres lieux, aux confins de cette future aire, produisent de la sigillée. Ils sont tous situés dans l'actuel département de l'Allier et à une centaine de kilomètres de distance de Lezoux. Il s'agit de Nérès-les-Bains près du Cher, d'Yzeure (Saint-Bonnet) près de l'Allier et de Coulanges près de la Loire. Cette phase de production précoce reste assez méconnue sur ces trois sites. A Coulanges, les fouilles d'H. Vertet ont révélé des calices ornés et un très grand nombre de coupes guillochées similaires à celles fabriquées à Lezoux. Un moule, représentant un satyre dansant directement inspiré de la céramique arétine, y a même été découvert. L'examen de la pâte permet d'affirmer qu'il avait été fabriqué à Lezoux.

Les premières officines de céramique de type romain en Auvergne connurent donc un échec avec la fabrication de la sigillée, peut-être à cause des productions millavoises qui proposaient alors des céramiques à pâte calcaire et au vernis supérieur. Cela ne sonna pas pour autant le glas de leurs activités puisqu'elles se consacrèrent pleinement à leurs autres productions de céramiques fines, comme les cruches à engobe blanc ou les céramiques à glaçure plombifère. Durant le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle, la production de sigillée se maintient seulement à Lezoux ; elle subit une forte influence des ateliers du sud de la Gaule.

A la fin du I<sup>er</sup> siècle émerge un important renouveau de la sigillée en Auvergne. Il est difficile de savoir s'il apparaît aux Martres-de-Veyre, petite bourgade aux multiples activités, ou à Lezoux, toujours uniquement concentrée sur la seule activité céramique. Quoi qu'il en soit, de nouveaux décorateurs introduisent un répertoire inédit de motifs, d'assemblages décoratifs et de formes. Lezoux renoue alors avec une qualité plastique digne de sa phase de tradition italique. Au début du II<sup>e</sup> siècle, ce mouvement se poursuit et s'accompagne d'un grand changement technique : les potiers emploient alors une argile calcaire qui permettait d'obtenir des vases avec un vernis parfaitement étanche.

.../...

1 - Ingénieur à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

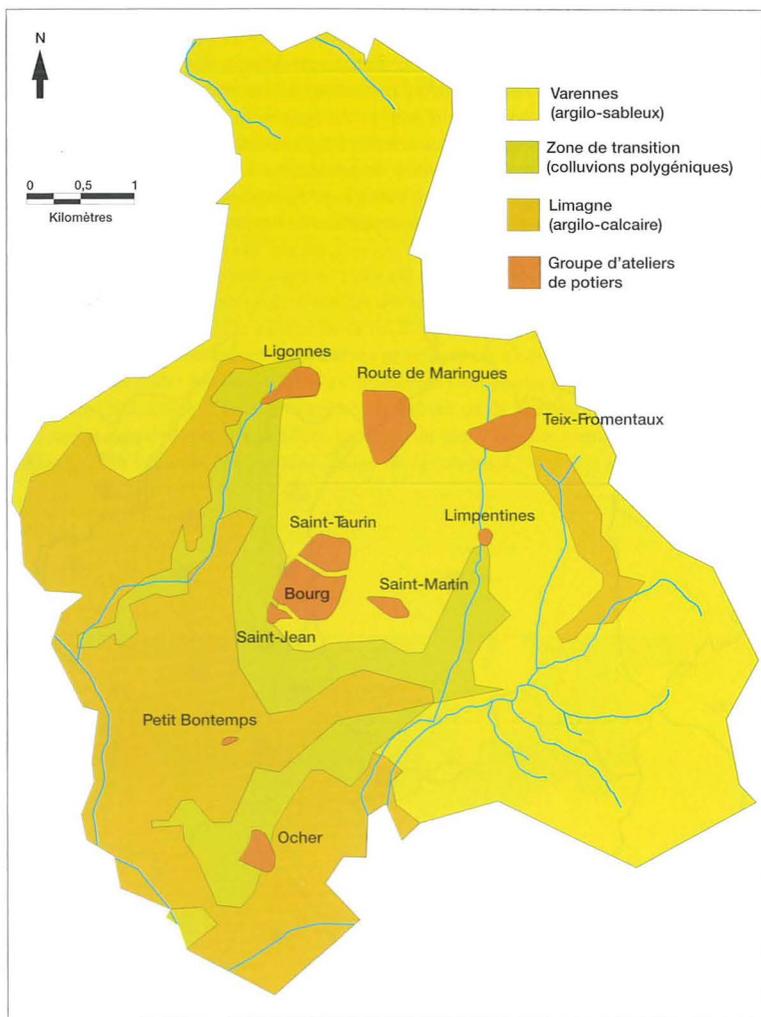


Fig. 48 - Localisation des groupes d'ateliers de potiers de Lezoux.

.../...

Durant tout le II<sup>e</sup> siècle et le début du suivant, les produits de Lezoux sont massivement exportés et occupent la part principale du marché de la sigillée. Cette prospérité économique s'accompagne d'un important développement des zones de production. D'abord, à Lezoux même, où les groupes d'ateliers existants s'agrandissent et où de nouveaux groupes se créent (fig. 48). Plus de cent-vingt hectares de terrain sont alors employés dans ce but. Près d'un millier de noms de potiers sont connus pour tout le II<sup>e</sup> siècle. Les méthodes de travail se radicalisent. Ainsi, par exemple, tout un quartier est dédié à la préparation de l'argile. Les moules des grands décorateurs, comme Cinnamus ou Paternus, sont vendus et utilisés dans tous les groupes d'ateliers de potiers. La maîtrise de la conduite des fours s'affirme. Alors qu'au I<sup>er</sup> siècle, la plupart des fours avaient une contenance inférieure au mètre cube et que les plus grands ne dépassaient pas cinq mètres cubes, ceux du II<sup>e</sup> siècle finissent par atteindre plusieurs dizaines de mètres cubes et permettaient l'enfournement de plusieurs dizaines de milliers de vases.

.../...

.../...

Cet essor bénéficie aussi à toute la région située entre Lezoux et Nevers (fig. 49). De nouveaux ateliers voient le jour à Courpière, Cournon, Bellerive, Gannat, Gueugnon, Toulon-sur-Allier... Ils partagent tous des traits communs avec Lezoux, et un style du Centre de la Gaule s'affirme nettement, qui ne peut se confondre avec celui du Sud. Des moules de Lezoux sont acquis par ces ateliers, mais d'autres sont également conçus et fabriqués sur place. Alors que des normes techniques, morphologiques et qualitatives semblent rigoureusement définies et respectées à Lezoux, ces critères sont appliqués moins strictement dans ces centres de production. Ceux-ci diffèrent aussi de Lezoux par leur taille. Pour la plupart d'entre eux, leur superficie ne se mesure qu'en milliers de mètres carrés. Seul Gueugnon, en territoire éduen et actuellement en Saône-et-Loire, a une superficie de l'ordre de quinze à vingt hectares. Les ateliers

.../...

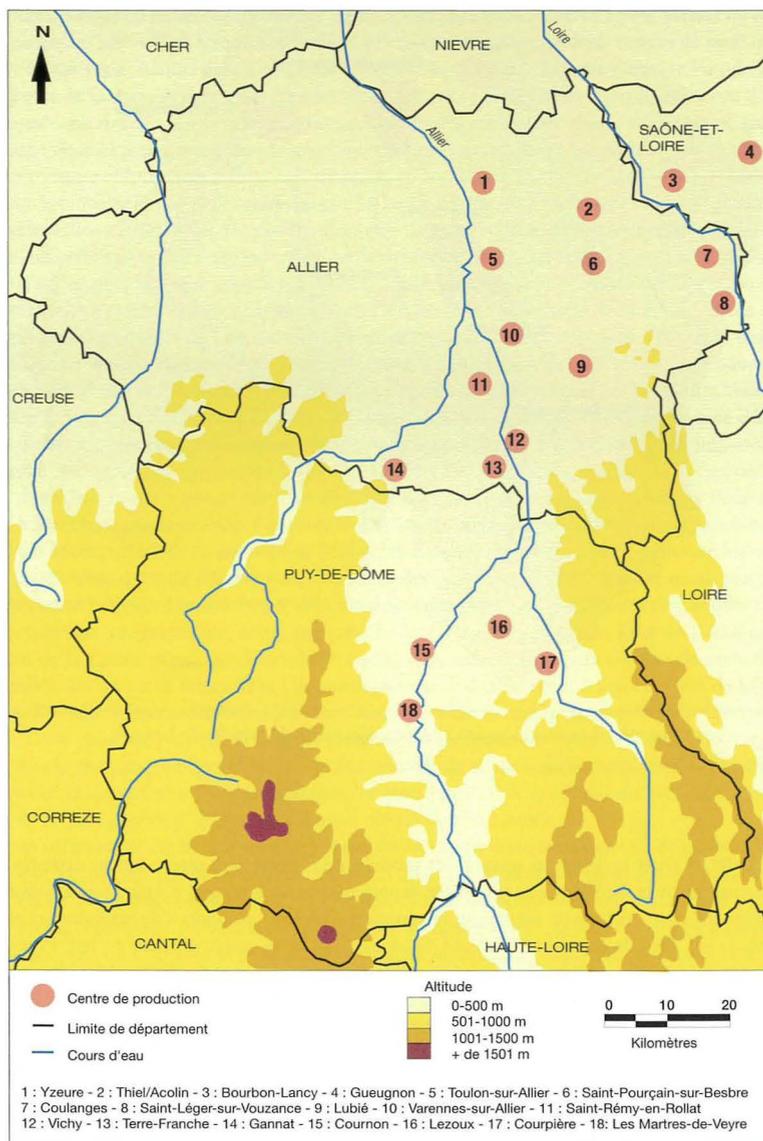


Fig. 49 - Les ateliers de production des céramiques sigillées du Centre de la Gaule.

.../...

de Coulanges, qui ont abandonné leur production de sigillée au profit de mortiers en terre claire, couvrent quelques hectares. Vichy pourrait également présenter une surface se chiffrant en hectares. Ces valeurs expriment d'elles-mêmes la différence de proportion entre Lezoux et les autres centres. Alors qu'à Lezoux, l'activité se concentre essentiellement sur la sigillée, d'autres productions tiennent également une place notable dans les officines de l'Allier. Ainsi l'utilisation d'une argile kaolinitique, abondante dans ce secteur, est l'une des raisons de la fabrication massive de statuettes représentant Vénus, des « déesses-mères » ou d'autres sujets. Entre le deuxième et le dernier quart du II<sup>e</sup> siècle, la zone de diffusion de la sigillée du Centre de la Gaule est à son apogée et couvre toute la partie septentrionale de l'Empire romain, soit environ 1 200 000 km<sup>2</sup> (fig. 50).

Dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, l'activité régresse ; elle est accompagnée d'une baisse de qualité. Le répertoire des motifs et des formes s'appauvrit. Le commerce à longue distance décline progressivement. Ces difficultés sont directement liées à celles que connaît l'Empire à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle : troubles militaires, incursions barbares, épidémies, dépopulation. Tous ces phénomènes frappant les provinces où s'exportaient les productions de Lezoux et de Gaule centrale ne favorisent guère le commerce. Ces problèmes sont accrus par l'apparition de nouveaux centres de production sigillée dans l'Est, comme ceux d'Argonne, de Trèves ou de Budapest. Au début du V<sup>e</sup> siècle, les potiers de Lezoux fabriquent les dernières coupes sigillées moulées de tout l'Empire romain, ces vases Dragendorff 37 qui, durant plusieurs siècles, ont véhiculé une certaine image de la romanité jusqu'aux endroits les plus reculés des provinces.

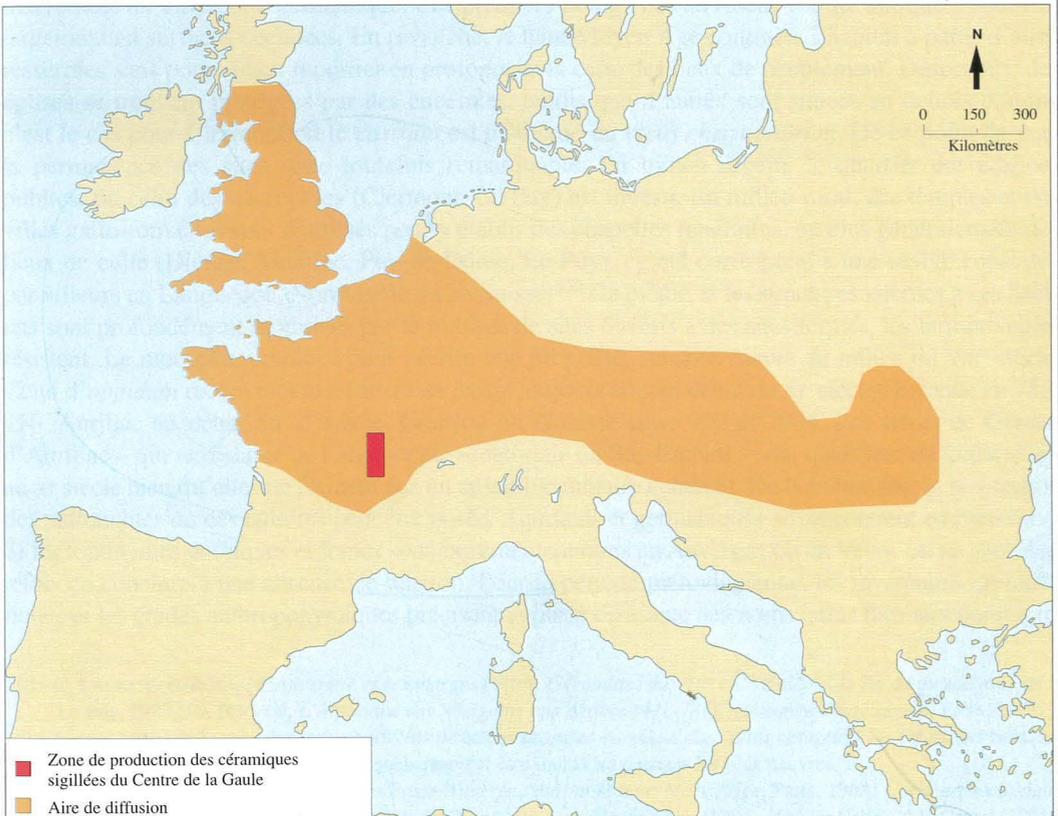


Fig. 50 - Aire de diffusion des céramiques sigillées du centre de la Gaule au II<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE

- J.-B. BOUILLET, *Description archéologique des monuments celtiques, gallo-romains et du Moyen Age du département du Puy-de-Dôme, classés par arrondissements, cantons et communes*. Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand, 16, 1874.
- G. FOURNIER, *Le peuplement en Basse Auvergne durant le haut Moyen-Âge*. Paris, Presses universitaires de France, 1962, 678 p.
- R. GOUNOT, *Le Puy-en-Velay. Mobilier archéologique gallo-romain trouvé en Haute Auvergne*. Musée Crozatier, Le Puy, 1967, 139 p., 24 pl.
- R. GOUNOT, *Le Puy. Mobilier et artisanat en Velay. Catalogue des collections du Musée Crozatier*. Le Puy, 1977, 350 p.
- O. LAPEYRE, N. CAILLERET, A. DEVAUD, M.-C. TISSANDIER., J. TIXIER, Meunerie dans le passé. Inventaire des meules gallo-romaines et médiévales découvertes dans le Nord-Ouest du Cantal. *Bulletin du Groupe de recherche historique et archéologique de la vallée de la Sumène*, 51, 1991, pp.5-39.
- P.-P. MATHIEU, *Des colonies et des voies romaines en Auvergne*. Clermont-Ferrand, 1857.
- B. RÉMY, *Inscriptions latines d'Aquitaine. IIA Vellaves*, 1994, Bordeaux, IRAM, 1996.